

# BULLETIN DU CERCLE D'ÉTUDES NUMISMATIQUES

Volume 45 - N°3 - SEPTEMBRE-DÉCEMBRE 2008



BRUXELLES

# BULLETIN

## du

### CERCLE d'ÉTUDES NUMISMATIQUES

VOLUME 45

N°3

SEPTEMBRE - DÉCEMBRE 2008

**Jean-Claude THIRY - Une légion nouvelle dans la série « V pia V fidelis » de Gallien (Milan, 260).**

La série des monnaies légionnaires frappées par Gallien à Milan comprend trois phases chronologiques distinctes. La première, qui présente les épithètes V P(*ia*) V F(*idelis*) au revers, est de loin la moins prolifique tant en types de revers qu'en nombre de monnaies recensées.

C. King<sup>1</sup> a publié en 1984 une étude spécifique sur ce monnayage typologiquement extrêmement riche, du moins pris globalement. Elle a recensé en tout 8 exemplaires portant l'acclamation VP VF dont six seulement étaient attestés. La LEG XXII GEM VP VF demande toujours actuellement confirmation et la LEG II ITAL VP VF dont elle soupçonnait l'existence a été, comme nous le verrons ci-dessous, depuis lors retrouvée<sup>2</sup>.

Dans sa thèse traitant du monnayage de l'atelier de Milan sous les empereurs Valérien et Gallien, Jean-Marc Doyen<sup>3</sup> a recensé 11 antoniniens légionnaires et 7 présentant des revers de types militai-

res<sup>4</sup>. Cet ensemble constitue la « série 3 » de son classement qu'il date de novembre (?) à décembre 260<sup>5</sup>. Une période de frappe aussi courte implique que cette émission n'était alors connue que par 18 monnaies combinant 9 revers différents. Lors de la rédaction du *corpus* sur le monnayage de Gallien et de sa famille, Robert Göbl<sup>6</sup> mentionne également 11 spécimens, ajoutant au décompte de J.-M. Doyen, 1 ex. COHH PREAT (*sic!*) (Göbl: 3 ex.; Doyen 2 ex.), 1 ex. LEG II ITAL<sup>7</sup> (Louve) (Göbl 1; Doyen -), ne citant qu'une LEG I ADI (Göbl 1; Doyen 3) et une LEG II PART (Göbl 1; Doyen 2). Il apporte par contre les clichés des exemplaires du musée de Turin (Fabretti<sup>8</sup> 6367 et 6378), connus de longue date, signalés par J.-M. Doyen mais dont l'illustration n'avait pu être obtenue à l'époque de la rédaction de sa synthèse. Le trésor de Gibraltar<sup>9</sup> contient 4 antoniniens portant les acclamations VP VF alors que celui de Komin<sup>10</sup> recèle deux

(1) C. KING, The legionary antoniniani of Gallienus from Milan, dans *La Zecca di Milano, Atti del Convegno internazionale di studio, Società Numismatica Italiana*, Milan, 1984, pp. 103-131.

(2) KING *op. cit.*, ne donne aucune référence pour ces deux monnaies. La LEG II ITAL est mentionnée avec une description erronée (confondue avec la II PART portant un buste armé à g. lance en avant, Paris 8630) et non illustrée.

(3) J.-M. DOYEN, *L'atelier de Milan (258-268), Recherches sur la chronologie et la politique monétaire des empereurs Valérien et Gallien*, thèse de doctorat non publiée, Louvain-la-Neuve, 1989. Nous emploierons « D » comme abréviation de son classement.

(4) FIDES MIL = D. 58/1-3 = G. 947, VICTORIA AVG = D. 65/1 = G. 953 et VIRTUS MIL = D. 66/1-2 = G. 970 (les 2 exemplaires ne sont pas photographiés).

(5) DOYEN, *op. cit.*, vol. 2A, p. 120.

(6) R. GÖBL, *MIR* 36, 43, 44, *Die Münzprägung der Kaiser Valerianus | Gallienus | Saloninus (253/268), Regalianus (260) und Macrianus | Quietus (260/262)*, Vienne, 2000. Nous emploierons « G » comme abréviation de son classement.

(7) GÖBL, *op. cit.*, n° 991A (Nachträge, pl. 127).

(8) A. FABRETTI, F. ROSSI, R.V. LANZONE, *Monete consolari e imperiali*, Museo civico di Torino, Bologne 1881, réimpression 1978.

(9) H.D. GALLWEY, A hoard of third-century antoniniani from Southern Spain, *Numismatic Chronicle*, vol. II, 1962, pp. 335-406.

(10) Z. BARCSAY-AMANT, *The hoard of Komin, Antoniniani of the 3<sup>rd</sup> century A. D.*, Budapest, 1937.

types militaires chronologiquement liés, FIDES MIL<sup>11</sup> et VIRTVS MIL<sup>12</sup>.

De gros trésors comme ceux de Normanby<sup>13</sup>, La Venèra<sup>14</sup>, Eauze<sup>15</sup> ou encore Cunetio<sup>16</sup>, lequel comprend à lui seul 232 antoniniens légionnaires VIP VIF et VIIP VIIF, ne comptent aucune monnaie de cette série extrêmement réduite.

TYPES	D.	G.	Gibraltar	Komin
FIDES MIL	58	947	1	1 (619)
LEG I ADI V P VF	59	981	1	-
LEG I ITAL VP VF	60	985	2	-
VIRTVS MIL	68	970	-	1 (652)

Tableau I. Distribution de la « série 3 » dans les dépôts de Gibraltar et de Komin.

L'objet de cet article est d'enrichir le décompte de la « série 3 » milanaise de 7 exemplaires supplémentaires. Six d'entre eux portent les épithètes VP VF, parmi lesquels une nouvelle légion, la *legio XIII Gemina*, et un très rare type contemporain, VICTORIA AVG, complètent l'ensemble. Nous ajouterons une combinaison droit-revers inédite pour la *legio XXX Ulpia VIP VIF*.

Nous traiterons tout d'abord le contexte historique et la datation des « séries 2 » et « 3 » pour ensuite envisager le pro-

blème des graveurs qui ont participé à la réalisation des coins d'avers.

## 1. Historique et datation.

La « série 2 » apporte, grâce à ses revers, des précisions chronologiques qui permettent de déterminer quand elle se termine.

Tout d'abord, pour en établir les limites, J.-M. Doyen<sup>17</sup> s'appuie sur un antoninien IMP GALLIENVS AVG<sup>18</sup> dont le revers SALVS ITAL<sup>19</sup> serait directement lié au règlement du problème soulevé par les incursions des Alamans dans le nord de l'Italie de l'automne 259 à la mi-260<sup>20</sup>. On trouve entre autres dans cette série les revers MARTI PROPGV<sup>21</sup>, VIRTVS MIL<sup>22</sup> et FIDES MIL<sup>23</sup>, les deux derniers évoquant l'action militaire de l'empereur, puis à travers lui, celle de l'armée et finalement celle du peuple romain<sup>24</sup>. L'élimination de Régalien<sup>25</sup> doit également être prise en compte, elle se situe probablement entre la rébellion de Postume mi-260 et le retour de Gallien à Milan après sa campagne contre les Alamans vers le début de l'automne 260.

(11) D. 51, G. 947v.

(12) D. 56, G. 970v. C. GRANDVALLET, Haste ou sceptre long? La difficile identification d'un attribut de l'empereur combattant en numismatique (235-268 après J.-C.), dans *La « crise » de l'empire romain de Marc Aurèle à Constantin*, Paris, 2006, pp. 141-142.

(13) R. BLAND & A. BURNETT, *The Normanby Hoard and other Roman coins hoards*, Londres, 1988 (*Coin Hoards from Roman Britain*, vol VIII).

(14) L.A. MILANI, *Il Ripostiglio della Venèra. Monete romane della seconda metà del terzo secolo*, Rome, 1880. J.-B. GIARD, *Ripostiglio della Venèra, Nuovo Catalogo Illustrato, Gordiano III — Quintillo*, volume I, Rome, 1995.

(15) D. SCHAAD, *Le Trésor d'Eauze. Bijoux et monnaies du IIIe siècle après J.-C.*, Toulouse, 1992.

(16) E. BESLY & R. BLAND, *The Cunetio Treasure, Roman Coinage of the Third Century AD*, Londres, British Museum, 1983.

(17) DOYEN, *op. cit.*, vol. 2A, pp. 97-98. D. 53/1, 54/1-3; R. GÖBL, *op. cit.*, p. 105, adopte les mêmes conclusions.

(18) Tous les antoniniens de la série portent cette longue légende au droit.

(19) D. 53 - 54 = G. 951

(20) M. BESNIER, *L'empire romain de l'avènement des Sévères au Concile de Nicée*, Histoire romaine, tome IV, 1<sup>ère</sup> partie, Paris, PUF, 1937, p. 181; GÖBL, *op. cit.*, p. 105.

(21) D. 52 = G 950.

(22) D. 56 = G 971.

(23) D. 51 = G 948.

(24) M. CHRISTOL, L'éloge de l'empereur Gallien, défenseur et protecteur de l'empire, dans *La « crise » de l'empire romain de Marc Aurèle à Constantin*, Paris, 2006, p. 128.

(25) I. FITZ, *La Pannonie sous Gallien*, Bruxelles, 1976 (*Collection Latomus*, vol. 148), p. 43. L'auteur associe directement les insurrections de Postume et de Régalien avec la disparition de la scène politique et militaire de Valérien I suite à sa capture par Shapur I. DOYEN, *op. cit.*, vol. 1A, pp. 171-172, ne croit pas à la corrélation entre la capture de Valérien et les insurrections de Régalien et de Postume.

Cette émission comporte également un aureus<sup>26</sup> et un antoninien<sup>27</sup> associés à une légende de revers VICTORIA AVG qui ne concernent plus que Gallien régnant seul contrairement aux frappes de la « série 1 » évoquant les deux empereurs avec la finale « AVGG ». C'est en s'appuyant sur la ressemblance stylistique<sup>28</sup> de l'effigie de l'aureus VICTORIA AVG avec celle des billons laurés portant au revers la titulature TRIB POT VIII COS III<sup>29</sup> que J.-M. Doyen<sup>30</sup> a fixé le second élément de sa datation. En effet, ce revers ne peut être postérieur au 9/12/260<sup>31</sup> en référence à la VIII<sup>ème</sup> puissance tribunicienne qui en fixe le *terminus ante quem*. C'est donc en raison de ces deux éléments chronologiques qu'il peut déduire que la « série 2 » couvre la période de l'automne 260 jusque, et cela théoriquement, avant le 10/12/260.

La « série 3 » présente des apparentements stylistiques et typologiques incontestables avec la « série 2 ».

Elle n'est pas uniquement constituée des seuls antoniniens de types légionnaires mentionnant la VP VF mais également des types militaires FIDES MIL<sup>32</sup>, VICTORIA AVG<sup>33</sup> et VIRTUS MIL<sup>34</sup> empruntés à la série précédente. Il y manque les 2 revers MARTI PROPG

et SALVS ITAL, non frappés ou simplement non encore retrouvés.

Comme nous l'avons vu *supra*, la « série 3 » ne peut donc débiter qu'à partir du 10/12/260.

Des multiples d'or, des antoniniens et deniers à la légende PM TRP VIII COS III PP<sup>35</sup> sont émis à l'occasion du *donativum* du 1<sup>er</sup> janvier 261, lequel est très probablement lié aux festivités données à l'occasion du renouvellement du consulat. Cet événement constitue l'autre date butoir.

La « série 3 » ne peut donc s'insérer que dans cette courte période du mois de décembre 260, ce qui explique l'extrême pauvreté de la production<sup>36</sup> et, par conséquent, la grande rareté des monnaies retrouvées. Cela ne signifie nullement que d'autres légions n'aient pas été mentionnées avec l'épithète VP VF et il est même envisageable qu'elles en aient été toutes honorées.

## 2. Légions et vexillationes.

Toutes les études récentes traitant du sujet sont unanimes pour conclure que ce ne sont pas les légions en tant que telles qui furent honorées mais des *vexillationes*, autrement dit des corps de cavalerie prélevés dans des légions occidentales.

La réunion de ces troupes mobiles, consécutive à une « réforme » de l'armée de Gallien, a trouvé sa justification suite à l'expérience acquise dans les campagnes contre les Perses<sup>37</sup>. L'empereur développe la cavalerie et crée d'une part de nouveaux corps expérimentés composés de Maures armés de javelots<sup>38</sup>, de Dalmates et de Pannoniens, lesquels constituent la cavalerie légère, et d'autre part

(26) DOYEN, *op. cit.*, D. 50 = Coll. J. (EVANS), *Rollin et Feuardent*, 1909, 251 = NC 1902, p. 357, 15, = G. 954g. La légende d'avvers est IMP GALLIENS AVG.

(27) A. ALFÖLDI, Die römischen Münzprägung und die historischen Ereignisse im Osten, dans *Studien zur Geschichte der Weltkrise des 3. Jahrhunderts nach Christus*, Darmstadt, 1967, = *Studien*; DOYEN, *op. cit.*, D. 55 = W. 68405 = *Studien*, pl. 13, n° 17 = G. 954v.

(28) C'est la même équipe *sculptor - signator* qui a gravé les avers. Voir les commentaires sur les graveurs *infra*.

(29) DOYEN, *op. cit.*, D. 49/1, 2, 3. Ils sont tous de la même paire de coins et portent au droit la légende GALLIENS PF AVG inspirée des dernières frappes de Cologne.

(30) DOYEN, *op. cit.*, vol. 2A, pp. 98-99.

(31) D. KIENAST, *Römische Kaisertabelle, Grundzüge einer römischen Kaiserchronologie*, Darmstadt, 1996, p. 219.

(32) D. 58 = G. 947v.

(33) D. 65 = G. 953v.

(34) D. 66 = G. 970(v).

(35) D. 68 = G. 1050, D. 72 = G. 943h, D. 74 = G. 944aa, D. 76 = G. 943r, D. 77 = G. 943v.

(36) DOYEN, *op. cit.*, vol. 2A, p. 120, n'exclut pas la possibilité d'un début de frappe antérieure de quelques semaines.

(37) M. BATS, S. BENOIST, S. LEFEBVRE, *L'empire romain au III<sup>e</sup> siècle, de la mort de Commode au Concile de Nicée*, Tournai, 1997, p. 148.

(38) X. LORJOT et D. NONY, *La crise de l'Empire romain, 235-285*, Paris, 1997, p. 143 : « Les Maures armés de javelots semblent surtout propres à combattre les Germains ... »

des unités de cavalerie lourde, les *cataphractarii*<sup>39</sup>. Les effectifs de cavalerie sont donc renforcés dans chaque légion et sont soumis à un commandement unique. Les légions restent casernées dans les principales places fortes en première ligne de défense face au danger que constituent les Barbares. A l'arrière, un second front est formé par une nouvelle armée constituée de prétoriens, d'éléments de la *II legio parthica*<sup>40</sup>, tous deux considérés comme la garde personnelle de l'empereur, et surtout d'unités<sup>41</sup> prélevées parmi les troupes casernées dans les villes fortifiées du nord de l'Italie et notamment à Milan. C'est une armée de campagne, mobile, chargée de contrôler les principaux carrefours routiers et de s'opposer aux incursions des Barbares qui franchissent le *limes*.

### 3. *Scalptores et signatores.*

Le tableau suivant présente les données utiles pour suivre le développement de notre étude consacrée à l'activité des graveurs.

#### 3.1. Les avers.

Pour J.-M. Doyen<sup>42</sup>, un seul *scalptor* dénommé A, associé à un seul *signator* A, forment une équipe chargée de confectionner les coins d'avers pour les « séries 2 » et « 3 ». Il s'agit du graveur qui a produit la majorité des coins de la « série 1 ». J.-M. DOYEN constate qu'il existe des effigies larges qui côtoient des portraits plus étroits mais que, quelle que soit la taille des portraits, il s'agirait du même graveur et de son évolution dans le trai-

Fig. 1-8	Voir catalogue <i>infra</i> où les monnaies sont décrites.	
Fig. 9	IMP VALERIANVS AVG SECVRIT PERPET	D. 14 = G. 919a = Thiry 397
Fig. 10	LEG XXX VLP VIP VIF	D. 210 = G. 1024n = Thiry 950
Fig. 11	COHH PRAET VP VF	G. 978n
Fig. 12	GALLIENVS . P . F. AVG VICT GERMANICA	G. 874 = Thiry 392
Fig. 13	IMP GALLIENVS AVG FIDES MIL	D. 51 = G. 948v = Thiry 1675
Fig. 14	LEG I ADI VIP VIF	D. 100 = G. 982n = Thiry 405
Fig. 15	LEG II ADI VIP VIF	D. 123A = G. 990r = Thiry 1685
Fig. 16	LEG II ADI VIIP VIIF	D. 269 = G. 991h = Thiry 914
Fig. 17	VOTA DECENALIA ( <i>sic</i> )	D. 391 = G. 1058f = Thiry 1536

Tableau II. Origine des illustrations.

(39) TACITE, *Histoires*, I, LXXIX, Paris, Les Belles Lettres, 1946, p. 62. Les cataphractaires sont ici mentionnés pour la première fois lors de l'évocation du glissement des chevaux trop lourdement chargés des cavaliers Sarmates opposés en Mésie à la 3<sup>ème</sup> légion: « *lapsantibus equis et catafractarum pondere* »; M. BATS, S. BENOIST, S. LEFEBVRE, *op. cit.*, p. 321.

(40) DOYEN, *op. cit.*, vol. 2A, p. 153.

(41) Prises parmi les  *vexillationes*, les légionnaires et les auxiliaires.

tement des effigies. Il note également que les lettres N et V sont faites de barres parallèles.

Pour les différencier, nous donnerons à nos graveurs les mêmes épithètes que J.-M. Doyen et ce, afin d'avoir une plus grande cohérence avec sa recherche. En effet, il a bien isolé les artistes mais fait débiter l'activité de notre *scalptor* et du

(42) DOYEN, *op. cit.*, vol. 2A, p. 100, pour la « série 2 », pp. 131-135 pour la « série 3 ».



Fig. 1



Fig. 2



Fig. 3



Fig. 4



Fig. 5



Fig. 6



Fig. 7



Fig. 8



Fig. 9



Fig. 10



Fig. 11



Fig. 12



Fig. 13



Fig. 14



Fig. 15



Fig. 16



Fig. 17

Avers: *Scalptor A*



Fig. 9, éch. 2:1



Fig. 1, éch. 2:1



Fig. 4, éch. 2:1



Fig. 7, éch. 2:1



Fig. 10, éch. 2:1



Fig. 11, éch. 2:1

Avers: *Scalptor C*



Fig. 11, éch. 2:1



Fig. 3, éch. 2:1



Fig. 6, éch. 2:1



Fig. 2, éch. 2:1



Fig. 14, éch. 2:1



Fig. 17, éch. 2:1

*signator* C plus tard, à savoir lors de la « série 4 »<sup>43</sup>. Grâce à un plus grand nombre d'exemplaires disponibles, notre vision est différente et nous ne pouvons plus le suivre dans ses conclusions.

Le *sculptor* A se caractérise par des bustes plus massifs. La tête est plus grosse, le cou plus épais et plus court, ce qui a pour conséquence que le pan gauche du *paludamentum* arrive assez près du menton. La partie inférieure de la couronne radiée se termine de façon nette et légèrement incurvée. Cet artisan officie à Milan depuis l'ouverture de l'atelier car il grave déjà des coins pour Valérien I (fig. 1) et il officiera largement dans la série VI P VIF (fig. 10).

Le *signator* A qu'on peut considérer, sauf à de rares exceptions près, comme son coéquipier habituel l'accompagne également dès le début. Il se remarque par sa façon de former les N et le V, constitués respectivement de trois (III) ou de deux (II) barres parallèles.

Nous ne parlerons pas du *sculptor* B qui n'intervient pas dans les « séries 2 » et « 3 » car, pour nous, sa production ne débute que lors de la « série 4, phase a ».

Le *sculptor* C réalise des effigies de petite taille présentant plusieurs particularités qui lui sont propres. Le nez est droit ou très légèrement busqué et file parfois vers l'avant. Le pan gauche du *paludamentum* est placé très bas par rapport au menton ce qui accentue la longueur du cou rectiligne et dégage bien la nuque. La couronne radiée se termine par une pointe, un peu à la façon de ce qui se généralisera à Siscia quelques années plus tard.

Les effigies de ce *sculptor* présentent une particularité constante. Sans exception, la jointure du cou avec le menton est marquée par un renforcement exagérément prononcé en forme de « < », ce qui donne l'impression que Gallien était doté d'une pomme d'Adam pour le moins hypertrophiée.

Cette manière assez personnelle de présenter la partie sous le menton se rencontre également chez un graveur très talentueux de Cologne<sup>44</sup> (fig. 12). A Milan, le buste semble un peu moins sophistiqué, ce qui nous fait croire qu'il ne s'agit pas du même artiste. Cela laisse pourtant à penser que les deux graveurs ont été en contact à Cologne et que c'est le moins habile, peut-être un élève, qui aurait été transféré à Milan. Au point de vue chronologique, rien ne s'oppose à cette hypothèse.

La graphie du *signator* C<sup>45</sup> est aussi d'inspiration colonaise et comporte des éléments qui sont assez facilement repérables. Les lettres N et V sont systématiquement poinçonnées de la même façon. Le N est formé de 2 barres parallèles reliées entre elles avec une barre oblique dont la jointure se fait par le bas avec un petit trait horizontal. Le V a la forme exacte de la lettre et est formé de deux barres droites non parallèles reliées au bas. Cet exécutant est le plus souvent associé au *sculptor* C.

Cette équipe n'est pas seulement impliquée dans la première phase du monnayage légionnaire, car on retrouve sa trace précédemment, dans la « série 2 » (fig. 13) et plus tard, dans la série VIP VIF<sup>46</sup> (fig. 14-15), la série militaire intermédiaire<sup>47</sup>, la VII P VII F<sup>48</sup> (fig. 16) et même jusqu'en 262<sup>49</sup> (fig. 17).

Nous avons observé deux cas où le *signator* C (fig. 11) est associé au *sculptor* A, ce qui signifie que les équipes n'étaient pas indéfectibles et que le personnel était interchangeable en fonction des besoins.

(44) G. ELMER, Die Münzprägung der gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand, *Bonner Jahrbücher*, 146 (1911), n° 83 = G. 874.

(45) DOYEN, *op. cit.*, vol. 2A, pp. 100, 122. C'est à cette équipe de *sculptor* et *signator* que J.-M. Doyen attribue la confection des coins des « séries 2 » et « 3 ».

(46) DOYEN, *op. cit.*, « série 4 », phase B.

(47) *Ibid.*, « série 5 », phase A.

(48) *Ibid.*, « série 5 », phase C.

(49) Jusque la « série 5 », phase D de DOYEN = FIDES EXERC VIII - VICTORIA AVG VIII - VOTA DECENALIA etc.

(43) DOYEN, *op. cit.*, 2A, p. 133.

Göbl	Doyen	Thiry	Légion	Scalptor	Signator	Remarques
978n = 3 ex.	57/2		COHH PRAET	A	C	
	57/1		COHH PRAET	A	A	
		Fig. 1	COHH PRAET	A	A	
981n = 1 ex.	59/2		LEG I ADI	A	A	Fabretti 6367.
	59/1		LEG I ADI	-	-	non illustré.
	59/3		LEG I ADI	-	-	non illustré.
		Fig. 2	LEG I ADI	C	C	
		Fig. 3	LEG I ADI	C	C	
985n = 2 ex.	60/1		LEG I ITAL	C	C	Sanglier à dr.
	60/2		LEG I ITAL	C	C	Sanglier à dr.
		Fig.4	LEG I ITAL	A	A	Sanglier à dr.
991a = 1 ex.	-		LEG II ITAL	A	A	Louve <sup>50</sup> .
995n = 1 ex.	62/2		LEG II PART	A	A	Fabretti 6378.
	62/1		LEG II PART	-	-	non illustré.
995i = 1 ex.	61/1		LEG II PART	Série 4 phase B		Buste G2L.
		Fig. 5	LEG II PART	Série 4 phase B		Buste G2L.
1008n = 1 ex.	63/1		LEG VIII AVG	A	A	
1013n = 1 ex.	64/1		LEG XI CL	A	C	
-	-	Fig. 6	LEG XIII GEM	C	C	
947v = 2 ex.	58/1		FIDES MIL	C	C	
	58/2		FIDES MIL	C	C	
	58/3		FIDES MIL	-	-	non illustré.
953v = 1 ex.	65/1		VICTORIA AVG	C	C	
		Fig. 7	VICTORIA AVG	A	A	
970v <sup>51</sup> ?	66/1		VIRTVS MIL	-	-	non illustré.
	66/2		VIRTVS MIL	-	-	non illustré.

Tableau III. *Scalptores* et *signatores* pour les avers de la « série 2 ».

Scalptor	Scalptor	Signator	Signator
C	A	C	A
8	10	10	8

Tableau IV. Activité (en nombre de coins) du personnel lors de la « série 2 ».

Sur les 18 exemplaires illustrés et contrôlables, 8 effigies sont attribuées au *scalp-*

(50) La monnaie était citée par King mais demandait confirmation, non reprise par Doyen mais citée et illustrée dans GÖBL, *op. cit.*, Nachträge, 991A, pl. 127 et reprise dans son « Stücknachweis » sous le n° 991An, p. 201, malheureusement, le numismate autrichien en a perdu la trace car comme référence il ajoute « Beleg verlegt », justificatif égaré!

(51) GÖBL, *op. cit.*, ne l'a pas localisé, il manque dans la liste.

*tor* C et 10 à son collègue A. Il s'agit d'une répartition tout à fait équitable dans la production des coins de droit. Chez les *signatores*, C prend 10 légendes à sa charge tandis qu'avec 8, A est légèrement moins performant. La différence est due au fait que sur D. 57/2 et 64/1, C s'occupe de la graphie des effigies du *scalptor* A.

Malgré la modestie des chiffres, l'analyse montre que l'activité du personnel était bien répartie, ce dernier travaillait très probablement dans une seule officine comme le montrent les 3 exemplaires de la *legio I ADI* dont on possède des illustrations. Les 2 équipes de graveurs ont participé à la confection des coins d'avers.

Pour nous, on peut abandonner les appellations « portraits de type archaïque »

et « portraits de style plus tardif », puisque leur réalisation est contemporaine. On peut d'ailleurs difficilement accepter que lors de la série suivante, il y aurait une récupération de la moitié des coins de revers avec l'épithète VP VF.

### 3.2. *Scalptores* et *signatores* des revers de la « série 3 ».

Il est évidemment impossible d'établir une filiation entre les artisans qui ont gravé les coins d'avvers et de revers, mais il s'agit très probablement d'autres exécutants. Le peu de revers dont nous disposons pour la « série 3 » rendait *a priori* la tâche difficile pour établir le nombre de *scalptores* chargés de la confection des coins. Pourtant nous avons décelé des éléments significatifs dans la façon de représenter les capricornes des exemplaires n° 3 (fig. 3) et n° 6 (fig. 6). Même si les deux revers se rapportent au symbolisme de légions différentes, il s'agit du même animal qui normalement aurait dû être traité à l'identique si les coins avaient été confectionnés par la même main. La synthèse ci-dessous contient suffisamment d'observations contradictoires pour en conclure qu'il y avait bien deux *scalptores* chargés de la confection des coins de revers.

L'épigraphie des revers, quoique manquant parfois de netteté, est d'une facture homogène. Puisque les légendes sont relativement longues, la graphie est forcément de petite taille mais régulière. Des lettres communes au droit et au revers, comme le « G » ou le « L », semblent avoir été confectionnées avec les mêmes poinçons, élément positif pour en déduire qu'un seul *signator* s'occupait très probablement des titulatures des avers et des légendes de revers.

### 4. Descriptions des monnaies.

#### 1. GALLIENVS AVG

Buste radié cuirassé à droite, vu de  $\frac{3}{4}$  avant. Un pan de draperie en forme de boucle apparaît sur l'épaule gauche, un autre pan de draperie rectiligne suit à l'arrière la bordure de la cuirasse.

COHH PRAET VP VF

Lion radié marchant à droite.

RIC -, D. 57, G. 978 n.

2,24 g; 6. Fig. 1<sup>52</sup>

Cet exemplaire est lié, par le même coin de revers, aux deux autres répertoriés par J.-M. Doyen<sup>53</sup>. Sur ces derniers, c'est le *scalptor* A qui a gravé l'effigie, et la légende d'avvers a été poinçonnée par le *signator* A.

<i>Scalptor</i> $\alpha$	<i>Scalptor</i> $\beta$
Capricorne de la I ADI VP VF	Capricorne de la XIII GEM VP VF
Tête de petite taille et effilée.	Tête rectangulaire rappelant celle d'un chien.
Implantation et cornes plus courtes et courbées.	Cornes plus longues et plus horizontales.
Barbichette courte.	Barbichette plus longue et plus fournie.
Implantation de petites nageoires peu accentuées.	Corps avec des nageoires très développées.
Bout de la queue de forme indéterminée mais n'ayant pas de rapport avec un trident.	Bout de la queue en forme de trident bien marqué.

Tableau V. Éléments caractéristiques de la gravure des revers.

La dualité des graveurs de revers continuera dans les séries suivantes comme le montrent les représentations très dissemblables du Pégase de la *legio II ADI* avec les épithètes VIP VIF et VIIP VIIF (fig.14-15).

(52) Ex JACQUIER 15, 1993, n° 426, coll. privée.

(53) DOYEN, *op. cit.*, 57/1, Milan: 3,14 g; 6, DOYEN, 57/2, w. 68407: 4,38 g; 12 = VOETTER, PL. XXII, 34 = NC, 1929, pl. 18, 4 = *Studien*, pl. 14, 4.

*Scalptor a*

Fig. 2, éch. 2:1

*Scalptor a*

Fig. 3, éch. 2:1

*Scalptor β*

Fig. 6, éch. 2:1

## 2. GALLIENVS AVG

Buste radié cuirassé à droite, vu de  $\frac{3}{4}$  avant.

LEG I ADI VP VF

Capricorne à droite.

RIC 314, D. 59, G. 98In.

2,66 g; 12,30. Fig. 2<sup>54</sup>

## 3. GALLIENVS AVG

Buste radié cuirassé à droite, vu de  $\frac{3}{4}$  avant.

LEG I ADI VP VF

Capricorne à droite.

RIC 314, D. 59, G. 98In, Thiry 1135

2,52 g; 7. Fig. 3.

Trois exemplaires ont été recensés par J.-M. Doyen<sup>55</sup> mais ne sont pas illustrés tandis que, comme nous l'avons vu, Göbl apporte les photos de Fabretti 6367 dont le coin d'avers est l'œuvre de l'équipe A. Nos deux spécimens (n° 2 et 3), tout comme celui de Fabretti, proviennent de paires de coins différents.

## 4. GALLIENVS AVG

Buste radié et cuirassé à droite, vu de  $\frac{3}{4}$  avant.

LEG I ITAL VP VF

Sanglier courant à droite.

RIC -, D. 60, G. 985n

2,48 g; -. Fig. 4<sup>56</sup>

Les deux spécimens recensés par J.-M. Doyen<sup>57</sup> proviennent du trésor de Gibraltar et sont liés par la même paire de coins et par le même coin de revers que notre exemplaire. Contrairement aux avers de Gibraltar qui sont l'œuvre de l'équipe C, notre coin de droit provient des mains de l'équipe A. C'est un bel exemple qui suggère une organisation comportant une seule officine.

## 5. G/ALLIENVS AVG

Buste radié cuirassé et drapé à gauche, tenant une lance pointée vers l'avant et un bouclier lisse.

L / EG II PART VP VF

Centaure marchant à gauche, tenant un globe. Un pan de draperie flotte à l'arrière.

RIC 332, D. 61, G. 995i, Thiry 1355

3,49 g; 11. Fig. 5.

Trois exemplaires de ce revers étaient jusqu'à présent recensés mais un seul, conservé à la BN<sup>58</sup>, était combiné avec le buste armé à g. Notre monnaie est issue d'une autre paire de coins. Les liaisons du coin d'avers de l'exemplaire de la BN, avec deux frappes postérieures<sup>59</sup>

(54) EX FREEMAN & SEAR, *MBS* 1, 10/III/1995, n° 679, coll. privée.

(55) DOYEN, *op. cit.*, 59/1, C<sup>1</sup> 258 = C<sup>2</sup> 443. Contrairement à ce que signale Cohen, la pièce ne se trouve pas à la BN, DOYEN 59/2, Turin, Fabretti 6367; DOYEN 59/3, Gibraltar, *BSFN*, mai 1970, pp. 526-528.

(56) LANZ, *Auktion* 114, 26 Mai 2003, n° 684.

(57) DOYEN, *op. cit.*, 60/1, BM, 60/2 = King 1984, n° 1 (seul le revers est illustré).

(58) DOYEN, *op. cit.*, 61/1, BN 8630 = KING, *op. cit.* (n. 1), 2, D. 62/1, von KOLB, NZ, 1873, n° 6 (même coin de revers que 61/1), D. 62/2, Turin, Fabretti, 6378, (D. 62/1 et D. 62/2 avec un buste radié cuirassé à dr. vu de face).

(59) Même coin de droit que D. 137/3 LEG II PART VIP VIF (coll. privée.) et que D. 145A/1 LEG.III.ITAL.VIP VIF = W. 70385 (Trau)

(VIP VIF) font penser que les deux revers de la LEG II PART VP VF, ont été réutilisés quelques mois voire plus d'un an plus tard lors de la « série 4 » phase B<sup>60</sup>. Ce buste armé est maintes fois représenté sur les monnaies du groupe légionnaire VIP VIF<sup>61</sup> mais n'a jamais été retrouvé associé aux épithètes VIIP VIIF; quant au revers, il est recensé 59 fois sur 1516 ex., soit 3,89 %, avec les épithètes VIP VIF.

#### 6. GALLIENVS AVG

Buste radié et cuirassé à droite, vu de  $\frac{3}{4}$  avant.

LEG XIII GEM VP VF

Capricorne à droite.

RIC -, D. -, G. —, Thiry 1736.

3,49 g; 11. Fig. 6.

La *legio XIII Gemina* n'avait jamais jusqu'à présent été répertoriée avec l'itération VP VF. L'avers possède toutes les caractéristiques, tant stylistiques qu'épigraphiques, propres au *signator* C et au *sculptor* C. Pour les commentaires, voir *infra*.

#### 7. GALLIENVS AVG

Buste radié et cuirassé à droite, vu de  $\frac{3}{4}$  avant.

VICT / ORIA AVG

Victoire tenant une couronne et une palme, debout à droite sur un globe entre deux captifs. Le globe est divisé en quatre; chaque quartier porte un globe.

RIC -, D. 65, G. 953v, Thiry 1787.

3,41; 12. Fig. 7.

Un seul spécimen répertorié<sup>62</sup> mais issu d'une autre paire de coins. La confection des deux coins d'avers a occupé les 2 équipes de graveurs.

#### 8. GALLIENVS AVG

Buste radié cuirassé à gauche, vu de face, portant une lance sur l'épaule droite et un bouclier lisse.

LEG XXX / VLP VIP VIF

Neptune nu debout à droite tenant un trident vertical et un dauphin. Un pan de draperie pend à l'arrière.

RIC -, D. -, G. —, Thiry 1502.

2,71 g; 7. Fig. 8.

La *legio XXX Vlpia VIP VIF* est parmi les légions les moins bien représentées de la « série 4 » phase B avec 3 ex. / 1516 soit 1,98%. Comme pour les autres unités déficitaires de cette série, la proportion défavorable sera compensée dans la série avec les épithètes VIIP VIIF (« série 5 », phase C) où elle atteint alors le taux de représentation de 8,04% lequel comparé avec les données des autres revers est normal. Cet effet de balancier s'observe également dans l'autre sens où les légions surreprésentées dans la « série 4 » phase B voient leur nombre diminuer dans la « série 5 » phase C.

Le buste armé à gauche, portant lance et bouclier, tous revers confondus, se retrouve sur 5,15% (78/1516) des monnaies de la série VIP VIF. Les bustes radiés cuirassés à droite représentent la grosse majorité soit 86,66% (26/30), les bustes drapés et cuirassés à droite, vus de face, 10% (3/30). Pour être complet, il faut encore ajouter un seul buste cuirassé à g. avec lance pointée vers l'avant et bouclier (1 ex. / 30 = 3,33%). Ce buste est encore beaucoup plus rare dans la « série 5 » phase C, qui dans son ensemble n'en compte qu'un seul exemplaire (1 ex. / 286 = 0,35 %) couplé avec le revers LEG III ITAL. Pour l'ensemble des monnaies légionnaires, le buste armé à gauche, portant lance et bouclier, n'est donc bien représenté que dans le groupe VIP VIF.

### 5. Rétrospective de l'étude du monnayage légionnaire.

Les monnaies légionnaires ont donné l'occasion à de nombreux numismates et historiens<sup>63</sup> d'étaler leurs théories et hypothèses pour résoudre l'énigme liée d'une part à la double numérotation des victoires de Gallien et d'autre part à leur imbrication avec les itérations V, VI et VII *pia, fidelis*.

(63) Nous pouvons également citer les auteurs suivant: E. MANNI, Note di Epigrafia Gallieniana, *Epigraphia IX*, fasc. 1-4, 1947, pp. 113-156; G. LOPUZANSKI, *La date de la capture de Valérien et la chronologie des empereur gaulois*, Bruxelles, 1951, (*Cahiers de l'Institut d'Etudes Polonaises en Belgique*, 9).

Nous n'allons évidemment pas entrer dans toutes les considérations qui furent publiées mais nous tentons d'en présenter la synthèse simplifiée d'un sujet très compliqué.

Andreas Alföldi<sup>61</sup> pose les fondements du problème en 1929, il avance que les cinq premières victoires auraient été remportées sur les Germains, et la *Victoria aug V* plus spécialement sur les Alamans. En plus des détachements des cohortes prétoriennes et de la *II Parthica*, les légions impliquées dans ces combats sont la *VIII Augusta* ramenée de Strasbourg, la *I Adiutrix* et la *II Italica* stationnées respectivement à *Briquetio* en Pannonie Inférieure et à *Lauriacum* en Norique. Le double titre VP VF octroyé à ces légions montre ainsi son rapport étroit avec la V<sup>ème</sup> victoire et renforce la théorie du savant hongrois.

Dans ses premières conclusions il établit le schéma suivant<sup>65</sup> (tableau VI).

Entre-temps, une divergence de vues sur le sujet oppose le numismate hongrois avec son collègue italien L. Laffranchi<sup>66</sup>. Ce dernier date l'ouverture de Milan en 260 et place la frappe de légions ainsi que tous les types contemporains après le 1/1/261. Il estime que ces monnaies au-

raient été émises en un seul bloc et que les acclamations V, VI, VII et VIII (victoire) ne pouvaient avoir de rapport avec des succès sur des usurpateurs. Selon lui, la *VICTORIA AVG III* serait encore célébrée lors des décennales.

Suite à cette réaction, Alföldi change d'opinion et opte pour la liaison de la *VICTORIA AVG III* avec l'élimination d'Ingenuus.

Il penche pour un double comput et propose alors les relations suivantes (voir tableau VII).

Dans son *Aufbau*<sup>68</sup>, R. Göbl admet le double comput établi par Alföldi et propose la disposition suivante (tableau VIII).

M.R. Alföldi<sup>69</sup> conclut, suite à l'absence de monnaies légionnaires dans 26 trésors pannoniens « enfouis en 259 », que leur frappe doit être postérieure; elle la situe en 259-260. L'auteur estime que les mentions VIP VIF auraient été attribuées en 259 après le combat victorieux contre les Alamans.

Jenő Fitz<sup>70</sup> considère que l'absence de certaines légions plaide pour une frappe

Victoria I	contre les Alamans à Milan.
Victoria II	contre Ingenuus en Illyrie.
Victoria III	contre Régalien en Pannonie.

Tableau ensuite complété par J.-M. Doyen<sup>67</sup>.

Victoria IV	contre les Macriens en Illyrie ou en Thrace, région de Serdica (?).
Victoria V	Victoire d'Odenath contre les Perses.
Victoria VI	Expédition de Gallien en Asie Mineure.

Tableau VI. Équivalence entre la numérotation des victoires de Gallien et les événements historiques.

(64) A. ALFÖLDI, The numbering of the victories of the emperor Gallienus and the loyalty of his legions, *NC IX*, 1929, pp. 218-279 = *Numismatic Chronicle reprint series*, New York 1977, pp. 1-62 = *Studien*, pp. 73-119.

(65) *Ibid.*, p.41.

(66) L. LAFFRANCHI, Le monete legionarie dell'imperatore Gallieno e la sua IIIa grande vittoria, *Transactions of the International Numismatic Congress*, Londres, 1938, pp. 198-210, pl. 15-16.

(67) DOYEN, *op. cit.*, vol. 2A, p. 154.

(68) R. GÖBL, Der Aufbau der römischen Münzprägung in der Kaiserzeit, V/2 Gallienus als Alleinherrscher, *NZ*, 1935, pp. 19-20, 31-32.

(69) M. R. ALFÖLDI, Zu den Militäreformen des Kaisers Gallienus, *Limes Studien*, 1957-1959, pp. 13-18.

(70) J. FITZ, *La Pannonie sous Gallien*, Bruxelles, 1966 (*Collection Latomus*. LXXXI), pp. 64-71.

Ancien comput	Nouveau comput
<i>Victoria aug IV</i>	<i>Victoria aug I</i>
<i>Victoria aug VI</i>	<i>Victoria aug III</i>

Tableau VII. Équivalence entre les deux computs, selon A. Alföldi.

<i>Victoria aug I</i> <sup>71</sup>	VP VF	<i>Victoria aug V</i>	Alamans
<i>Victoria aug II</i>	VIP VIF	<i>Victoria aug VI</i>	Ingenuus
VICTORIA AVG III	VIII VIII	VICTORIA AVG VII	Régalien
<i>Victoria aug IV</i>		VICTORIA AVG VIII	<i>Macriani</i>

Tableau VIII. Équivalence entre les deux computs, selon Göbl.

I	VICTORIA GERM		
II	VICTORIA IT GERM		
III	GERMANICVS MAX TER		
IV	manque		
V	GERMANICVS MAX V	VP VF	manque
VI	manque	VIP VIF	manque
VII	VICTORIA AVG VII	VIII VIII	VICTORIA AVG III

Tableau IX. Équivalence entre les deux computs, selon Fitz.

simultanée des trois séries qui furent selon lui émises dans la seconde moitié de 260, après la 7<sup>ème</sup> victoire. Pour lui comme pour M.R. Alföldi, la situation politique instable en Occident s'opposait au déplacement de légions entières et c'est pour ces unités centrales, créées au moyen des  *vexillationes* , que les séries légionnaires ont été frappées. Il ajoute que ces unités mobiles sont toujours restées fidèles à l'empereur même quand leurs provinces ou leurs légions ont adopté une attitude hostile<sup>72</sup>.

Pour synthétiser son raisonnement, Fitz propose le tableau IX.

M. Christol soutient que l'émission des légions a été frappée en bloc au début 261 et montre que l'antoninien faisant l'objet de son article<sup>73</sup>, LEG XIII GEM VIII

(71) Les légendes en italique n'existent pas sur les monnaies.

(72) J. FITZ, *op. cit.*, p. 65.

(73) M. CHRISTOL, A propos d'une monnaie légionnaire de Gallien à la légende LEG XIII GEM VIII P VII F, provenant du trésor d'Evreux, *BSFN*, 1972, pp. 250-254.

M. CHRISTOL, *L'Empire romain au III<sup>e</sup> siècle*,

VIII honorant une légion casernée à Carnuntum, capitale de la Pannonie supérieure, confirme que Gallien n'a pas sanctionné les légions qui l'ont trahi en suivant Régalien dans son usurpation.

Pour E. Huysecom<sup>74</sup>, les mentions V, VI et VII concernent des victoires remportées après la capture de l'empereur *senior*. Il se montre favorable à la double numérotation proposée par Alföldi.

En 1984, C. King publie une étude spécifique sur le monnayage légionnaire qu'elle considère comme émis en bloc tout en estimant, et compte tenu de leur

*Histoire politique (de 192, mort de Commode, à 325, Concile de Nicée)*, Paris 1997, p. 144, l'auteur place l'entière de la frappe légionnaire en fin 260 et considère comme contemporaine l'émission du type FIDES EXERC VIII. Une datation aussi haute s'oppose à l'observation du style des avers qui est plus tardif et le revers contemporain de la VICTORIA AVG VIII ne peut évoquer des événements qui ont eu lieu vers la mi-262.

(74) E. HUYSECOM, *Les antoniniens des légions de Gallien*, Amphora, Bruxelles, 1976.

grande rareté, que les exemplaires VP VF sont probablement des erreurs de gravure<sup>75</sup>. Elle accepte également l'opinion de M.R. Alföldi qui précise que seules les *vexillationes* sont mentionnées et non pas les légions.

Dans l'étude du trésor de Cunetio<sup>76</sup>, les auteurs regroupent les séries VIP VIF et VIIP VIIF et les placent au tout début du règne seul, soit à la première émission qui suit la capture de Valérien I.

Dans sa thèse, J.-M. Doyen s'est attaqué au problème et y a consacré un important chapitre. Après avoir réuni 1813 antoniniens légionnaires<sup>77</sup>, il en a établi la caractérisation, relevant de très nombreuses liaisons de coins internes, entre types iconographiques différents ou encore entre épithètes VP VF — VIP VIF et VIIP VIIF.

Les conclusions de J.-M. Doyen<sup>78</sup> sont assez inattendues: la série VP VF semble émise à titre rétrospectif et se référerait au titre de GERMANICVS MAX V, et toutes les autres victoires précèdent de peu leur évocation sur les monnaies.

De l'observation des séquences, il apparaît que l'atelier de Milan frappe VICT GAL AVG III en janvier 261 se référant ainsi à la 3<sup>ème</sup> victoire et précédant ainsi la série VIP VIF d'environ 4 mois. Cette numérotation ne trouve pas d'équivalent dans le comput long.

La VICTORIA AVG VII n'est frappée qu'à Milan vers mars — avril 262 et précède de peu la série VIIP VIIF émise de juin à octobre 262. Il ressort de ces données qu'il n'y a aucune équivalence entre le comput court et le comput long et que toutes les tentatives d'harmoniser les deux méthodes étaient vouées à l'échec. Et J.-M. Doyen de préciser: « ce sont des chronologies bien distinctes et selon toute vraisemblance incompatibles ». Il attire l'attention sur le fait que les épithètes VIP VIF sont contemporaines de la victoire sur les *Macriani* en juin 261.

Il faut remarquer que la nouvelle légion que nous avons présentée (monnaie n°6) fait partie des troupes qui ont dû être impliquées dans l'usurpation de Régalien.

Comput long	Date	Comput court
VICTORIA (GERMANICA)		
VICTORIAE AVGG IT GERM		
GERMANICVS MAX TER		
GERMANICVS MAX V	fin 257 / déb. 258	
	mi - 260	VICTORIA AVG
VP VF	déc. 260	
	janv. 261	VICT GAL AVG III
	printemps 261	VICTORIA AVG III
VI P VIF	juin 261	
VICTORIA AVG VII	mars 262	
VIIP VIIF	juin - sept. 262	
VICTORIA AVG VIII	sept. - oct. 262	
FIDES EXERC VIII	sept. - oct. 262	

Tableau X. Équivalence entre les deux computs, selon Doyen<sup>79</sup>

(75) KING, *op. cit.*, p. 117, « the coins with the salutation VP VF are probably die-cutters' errors ».

(76) BESLY & BLAND, *op. cit.*, regroupent les séries VIP VIF et VIIP VIIF et les placent au tout début de la production du règne seul.

(77) VP VF = 11 ex., VIIP VIIF = 1516 ex. et VIIP VIIF = 286 ex.

(78) DOYEN, *op. cit.*, vol. 2A, pp 243-248.

(79) *Ibid.*, p. 246.

Bustes	Légendes de revers	Description du revers	Nbre ex.
B3	COIII PRAET VP VF	Lion radié marchant à dr.	3
B3	LEG I ADI VP VF	Capricorne à dr.	5
B3	LEG I ITAL VP VF	Sanglier courant à dr.	2
G2L	LEG II PART VP VF	Centaure marchant à g., globe et pan de draperie.	2
B3	LEG II PART VP VF	Même revers.	2
B3	LEG III VP VF	Taureau à dr.	1
B3	LEG XI CL VP VF	Neptune nu deb. à dr., trident et dauphin, draperie.	1
B3	LEG XIII GEM VP VF	Capricorne à dr.	1
B3	FIDES MIL	<i>Fides</i> deb. à g. tenant deux enseignes verticales.	3
B3	VICTORIA AVG	Victoire deb à dr. sur un globe entre deux captifs.	2
B3	VIRTUS MIL	<i>Virtus</i> casquée deb. à dr., tenant une lance verticale et s'appuyant sur un bouclier.	2
	Total		24

Tableau XI. Catalogue mis à jour des exemplaires répertoriés de la « série 3 ». Le code des bustes est celui de *Cunetio* :

B3: buste radié cuirassé à droite, vu de  $\frac{3}{4}$  avant. Un pan de draperie en forme de boucle apparaît sur l'épaule gauche, un autre pan de draperie rectiligne suit à l'arrière la bordure de la cuirasse.

G2L: buste radié cuirassé et drapé à gauche, tenant une lance pointée vers l'avant et un bouclier lisse.

En effet, la *XIII Gemina* était casernée à *Carnuntum*, capitale de la Pannonie Supérieure, d'où est partie la rébellion, et ne pouvait donc échapper à une implication dans le conflit. Cet antoninien a été émis environ 5 mois après l'événement sans qu'il en soit tenu rigueur sur les monnaies. Cela démontre une fois de plus que ce sont les unités mobiles présentes en Italie du nord dès la mi-258 qui furent honorées et qu'elles étaient tout à fait étrangères, ou considérées comme telles par le pouvoir, aux événements insurrectionnels. La *X Gemina* stationnée à *Vindobona*<sup>(80)</sup> a également participé aux opérations mais n'a pas encore été retrouvée avec les épithètes VP VF.

Il ressort de ce répertoire que seuls des bustes radiés cuirassés (B3) sont associés aux revers de cette série. Comme nous l'avons vu *supra*, les bustes armés (G2L) ne sont pas contemporains des revers de cette époque. Le fait qu'il n'y ait qu'un seul type d'avvers dans la « série 2 » contre 10 dans la « série 4 » phase B, et 8 dans la « série 5 » phase C prouve encore une fois que, contrairement à l'avis de certains numismates, les séries légionnaires n'ont pas été émises en un seul bloc.

(80) Toutes deux situées sur le Danube, *Vindobona* ne se trouvait qu'à 50 km à l'ouest de *Carnuntum*.

**Claude André DAILLAN — Le trésor de Gravigny-Balizy (Essonne, France): deniers et oboles d'époque carolingienne.**

Nous disposons de peu d'informations précises quant à la trouvaille effectuée en 1930 ou 1931 à Gravigny-Balizy, commune de Longjumeau, dans l'Essonne. Découvert par un ouvrier agricole du nom d'Henri Garnier, le dépôt a été récolté sous une pierre, dans un champ bordant un « ancien mur ». Toutes les monnaies auraient été récoltées (d'où la présence de pièces fragmentaires ou brisées). Cet ensemble fut conservé (intact?) par l'inventeur jusqu'à son décès, voici plus de trente ans. Sa fille, Madame Garnier, en hérita pour s'en dessaisir « en bloc » en 2007. Ce fut pour moi l'occasion d'inventorier et d'inventorier l'ensemble qui se trouve actuellement en ma possession.

Voici un tableau résumant les informations du catalogue :

ATELIERS	DE-NIERS	OBOLES	TOT.
Amiens	3	1	4
Attigny	1	-	1
Auxerre	2	-	2
Avallon	2	-	2
Beauvais	-	1	1
Bourges	1	-	1
Cambrai	1	-	1
Châlons-en-Ch.	1	-	1
Châteaudun	-	1	1
Château-Landon	1	-	1
Chartres	1	-	1
Chelles	-	2	2
Courgeon	1	-	1
Laon	2	3	5
Le Mans	2	-	2
Le Palais	3	3	6
Tilly	-	1	1
Tongres	1	-	1
Lisieux	1	-	1

Meaux	3	-	3
Melun	2	-	2
Namur	-	1	1
Noyon	-	1	1
Orléans	1	1	2
Paris	6	-	6
Quentovic	13	6	19
Reims	8	-	8
Rouen	16	7	23
Royes	1	-	1
Saint-Denis	20	3	23
Saint-Quentin	5	-	5
Sens	16	-	16
Soissons	5	1	6
Toulouse	1	-	1
Troyes	2	-	2
Indéterminé	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>122</b>	<b>33</b>	<b>155</b>

D'une manière générale, il faut constater la place considérable accordée aux oboles (la moitié du denier), à savoir 33/155, soit un peu plus de 21%. Cette valeur est tout à fait exceptionnelle, puisque les trésors carolingiens inventoriés par MORRISON et GRUNTHAL<sup>1</sup> sont pour la plupart constitués seulement de denier. Nous noterons cependant quelques exceptions: 3 oboles sur 28 pièces à Barbentane (MG n° 17), 5/25 à Méréville-Saint-Père (MG n° 44), 9/251 à Troyes (MG n° 96). Aucun, toutefois, ne concurrence notre dépôt.

La date d'enfouissement peut être déterminée avec une relative précision. Les monnaies les plus récentes, le n° 12, frappé à Châteaudun, et le 154, provenant de Laon, ont été émises par Charles le Simple (898-929). Elles sont de peu postérieures aux quatre deniers de Charolman (879-884). L'ensemble, bien que composé de manière quasi exclusive de deniers et oboles tardifs de Charles le Chauve, doit avoir été constitué vers 900 ou peu après. Les problèmes politiques du début du X<sup>ème</sup> siècle ne man-

(1) K.F. MORRISON et H. GRUNTHAL, *Carolingian coinage*, New York, 1967 (NNM 158). En abrégé: MG

quent pas; ils peuvent avoir été la cause de l'enfouissement de ce petit dépôt, remarquable par le nombre de monnaies rares ou inédites qu'il contient.

## CATALOGUE<sup>2</sup>

### AMIENS (Somme), cité

*Charles le Chauve, roi (840-875)*

1. + AMBIANIS CIVTAS (N et S retournés).  
+ CRATIAI D- REX (X allongé)  
Monogramme: KLRS, Lettres inversées.  
Denier 1.40g. Référence G.D. n° 30.
2. + AMBIANI CIVIA.  
+ GRATIA D-I REX Monogramme: KLRS.  
Denier 1.79g. Référence G.D. n° 30.
3. + AMBIANIS CIVI.  
+ GRATIA DI REX Monogramme: KRLS (S retourné).  
Denier 1.56g. Référence G.D. n° 30.
4. + AMBIANIS CI.  
+ CRATIA D-IRE Monogramme: KRLS.  
Obole 0.62g. Référence G.D. n° 31.

### ATTIGNY (Ardennes)

*Charles le Chauve, roi (840-875)*

5. + ATINIACORA (R rétrograde).  
Croix.  
+ CRATIA D-I<sup>o</sup> REX. Monogramme: KRLS.  
Denier 1.76g. Référence G.D. n° 86.

### AVALLON (Yonne)

*Charles le Chauve, roi (840-875)*

6. + CASTIS (S inversé) AVVIONS (N et S inversés). Croix.

(2) Les références, outre MORRISON & GRUNTHAL (voir note 1) sont: H. FRERE, *Le denier carolingien spécialement en Belgique*, Louvain-la-Neuve, 1977 (Publ. d'Hist. de l'Art et d'Archéologie de l'UCL, VIII), Id., *Le denier carolingien*, RBN, 1980, pp. 109-127; G. DEPEYROT, *Le numéraire carolingien. Corpus des monnaies, 3<sup>ème</sup> édition*, Wetteren, 2008 (Collection Moneta, 77); les références sont celles de la 2<sup>e</sup> édition.

+ CRATIA R-I REX (R-I au lieu de D-I). X de REX allongé. Monogramme: KRLS.

Denier 1.60g. Référence G.D. n° 107

7. + CASTIS AVALONIS. Croix.  
+ CRATIA D-I REX (X de REX allongé). Monogramme: KRLS.  
Denier 1.40g. Référence G.D. n° 107.

### BEAUVAIS (Oise)

*Charles le Chauve, roi (840-875)*

8. + BELCEVACVS CI. Monogramme: KRLS.  
+ CAROLVS REX FR Croix.  
Obole 0.89g. Référence G.D. n° 135.

### BOURGES (Cher)

*Charles le Chauve, roi (840-875)*

9. + CARLVS REX (X allongé). Croix.  
+ BITVRICES CIVI. Monogramme: KRLS.  
Denier 1.63g. Référence G.D. n° 192.

### CAMBRAI (Nord)

*Charles le Chauve, roi (840-875)*

10. + CAMARACVS CIVIS. Croix.  
+ GRACIA D-I REX Monogramme: KRLS.  
Denier 1.76g. Référence G.D. n° 232.

### CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

*Charles le Chauve, roi (840-875)*

11. + CATALAVNIS CI. Croix.  
+ GRATIA D-I REX. Monogramme: KRLS.  
Denier 1.54g. Référence G.D. n° 249.

### CHÂTEAUDUN (Eure-et-Loir)

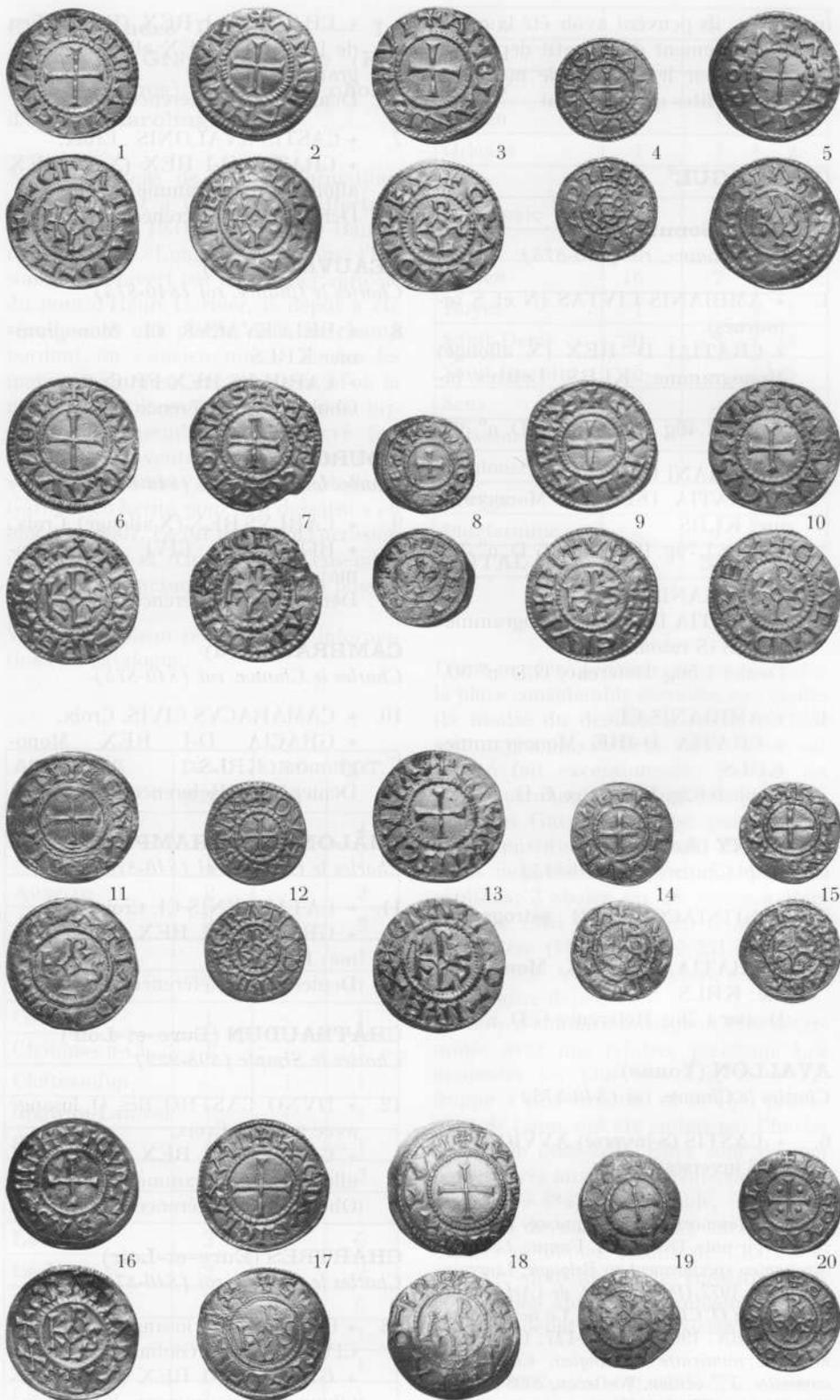
*Charles le Simple (898-929)*

12. + DVNO CASTRO (les O losangé avec points). Croix.  
+ GRATIA D-I REX (X de REX allongé). Monogramme: KRLS.  
Obole 0.79g. Référence G.D. n° 298.

### CHARTRES (Eure-et-Loir)

*Charles le Chauve, roi (840-875)*

13. + CARNOTIS (O losangé avec points) CIVITAS. Croix. Globule en 2 ?  
+ GRATIA D-I REX (R de REX allongé). Monogramme: KRLS.  
Denier 1.49g. Référence G.D. n° 278.



**CHELLES (Seine-et-Marne), monastère**

*Charles le Chauve, roi (840-875)*

14. + KALANONASTE (S inversé). Croix.  
+ CATIA D-I REX Lettres rétrogrades. Monogramme: KRLS (S inversé).  
Obole 0.66g. Référence G.D. n° 314.
15. + KALAMONASTE - Croix.  
+ CRACIA D-I REX Monogramme: KRLS (S inversé). Point au centre.  
Obole 0.75g. Référence G.D. n° 314.

**COURGEON (Orne)**

*Charles le Chauve, roi (840-875)*

16. + CVRTISASONIEH (O losangé, H en place du N) - Croix.  
+ GRATIA D-I REX (X de REX allongé). Monogramme: KRLS.  
Denier 1.24g. Référence G.D. n° 375.

**LAON (Aisne)**

*Charles le Chauve, roi (840-875)*

17. + LVGDVNICLAVATI. Croix.  
+ GRATIA D-I REX Monogramme: KRLS.  
Denier 1.75g. Référence G.D. n° 482.
18. Même type: 1.76g.
19. + LVGDVNO CLV. Croix.  
+ CRATIA D-I REX. Monogramme: KRLS.  
Obole 0.84g. Référence G.D. n° 484.
20. + LVGDVNO CLA. Croix cantonnée de quatre globules.  
+ CRATIA D-I REX. Monogramme: KRLS.  
Obole 0.85g. Référence G.D. n° 484.

**LE MANS (Sarthe)**

*Charles le Chauve, roi (840-875)*

21. + CINOMANIS (O losangé avec points) CIVITAS. Croix.  
+ GRATIA D-I REX. Monogramme: KRLS.  
Denier 1.73g. Référence G.D. n° 559.
22. Même type: 1.75g.

**LE PALAIS**

*Charles le Chauve, roi (840-875)*

23. + PALATINA MONE. Croix.  
+ CRATIA D-I REX Monogramme: KRLS.  
Denier 1.77g. Référence G.D. n° 750.
24. + PALATINA MONE. Croix.  
+ GRATIA D-I REX Monogramme: KRLS.  
Denier 1.67g. Référence G.D. n° 750.
25. + PALATINA MONE (N inversés, petit O et point dans le M). Croix.  
+ GRATIA D-I REX. Monogramme: KRLS (S inversé).  
Denier 1.64g. Référence G.D. n° 750.
26. + PALATINA MONET. Croix.  
+ CRATIA D-I REX Monogramme: KRLS.  
Obole 0.70g; 14mm. Référence G.D. n° 751.
27. Même type: 0.70g.
28. + PALATINA MONI. Monogramme: KRLS.  
+ PARISII CIVITAS. Croix.  
Obole 0.88g. Référence G.D. n° 751.

**TILLY (Eure)**

*Charles le Chauve, roi (840-875)*

29. + [PA]LAV MOHETA. Croix.  
+ CPATI[AD]IRE Monogramme: ELRS (rétrograde).  
Obole: 0.64g (ébréchée). Référence G.D. cf. 975 (denier).

**TONGRES (Belgique)**

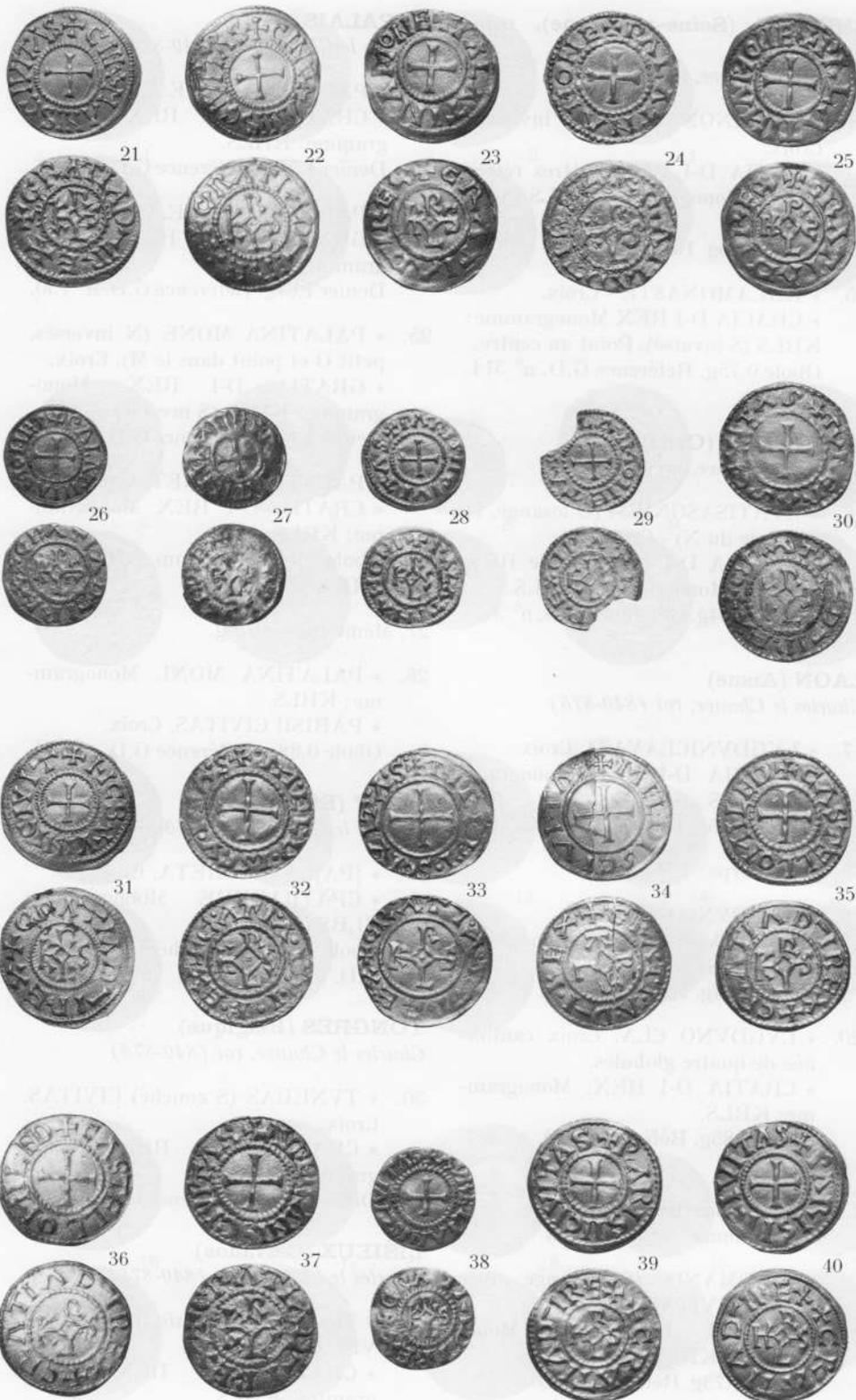
*Charles le Chauve, roi (840-875)*

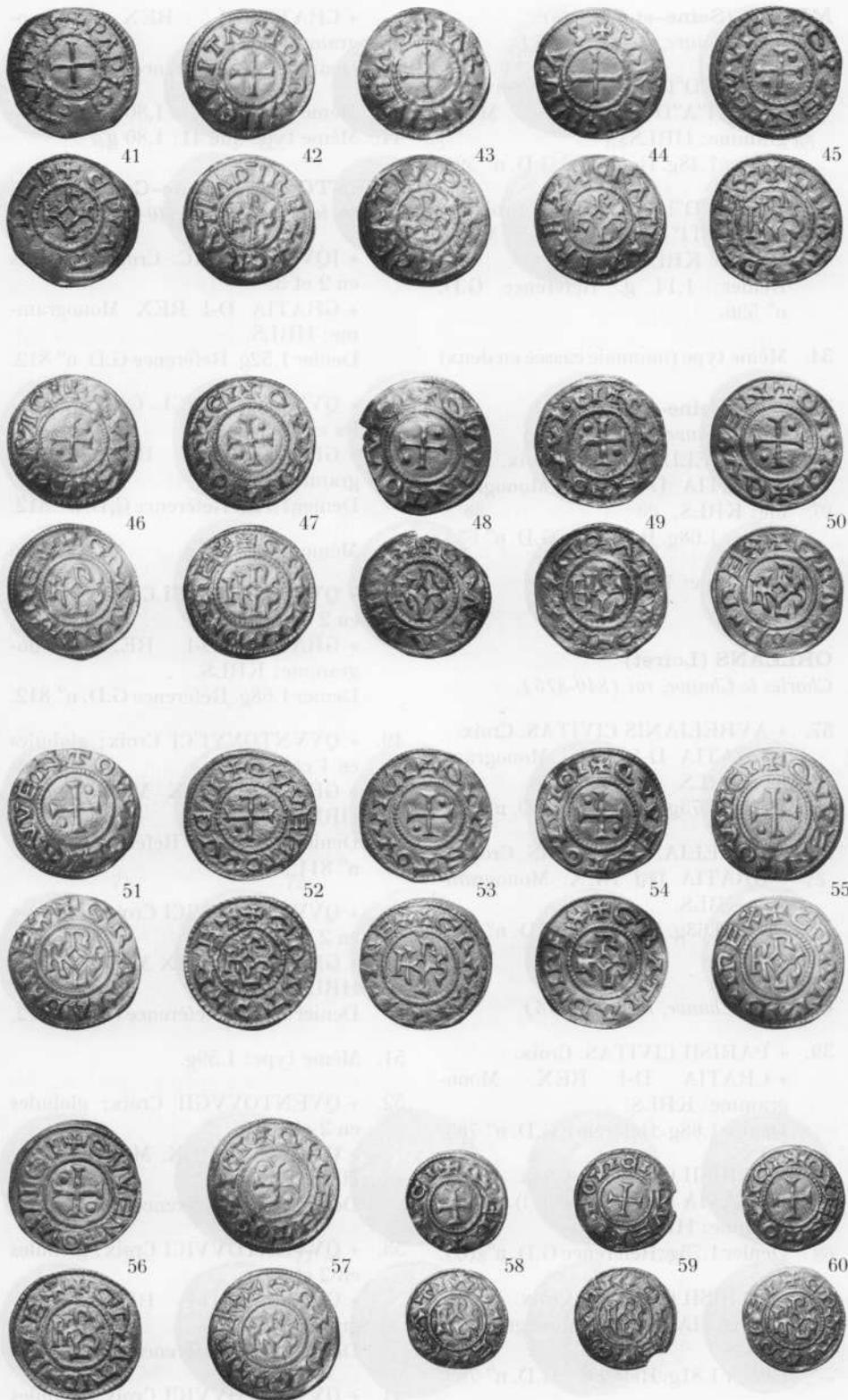
30. + TVNERAS (S couché) CIVITAS. Croix.  
+ CRATIA D-I REX Monogramme: KRLS.  
Denier 1.71g. Référence G.D. n° 978.

**LISIEUX (Calvados)**

*Charles le Chauve, roi (840-875)*

31. + T(couché)ISCO (*sic* !) VINI CIVIT. Croix.  
+ CRATIA D-I REX Monogramme: KRLS.  
Denier 1.68g. Référence G.D. n° 513.





**MEAUX (Seine-et-Marne)***Charles le Chauve, roi (840-875)*

32. + M<sup>o</sup>EL<sup>o</sup>D<sup>o</sup>IS CV<sup>o</sup>ITA<sup>o</sup>S. Croix.  
+ C<sup>o</sup>ATI<sup>o</sup>A<sup>o</sup>D<sup>o</sup>°I<sup>o</sup>R<sup>o</sup>EX. Monogramme: HRLS.  
Denier 1.48g. Référence G.D. n° 596.

33. + M<sup>o</sup>EL<sup>o</sup>D<sup>o</sup>I.S CIVIT<sup>o</sup>A<sup>o</sup>S. Croix.  
+ CR<sup>o</sup>A<sup>o</sup>TI<sup>o</sup> A<sup>o</sup>D<sup>o</sup>°I<sup>o</sup>REX Monogramme KRLS.  
Denier: 1,14 g. Référence G.D. n° 596.

34. Même type (monnaie cassée en deux)

**MELUN (Seine-et-Marne)***Charles le Chauve, roi (840-875)*

35. + CASTELLOMILED. Croix.  
+ CRATIA D-I REX. Monogramme: KRLS.  
Denier 1.68g. Référence G.D. n° 633.

36. Même type: 1.53g.

**ORLÉANS (Loiret)***Charles le Chauve, roi (840-875)*

37. + AVRELIANIS CIVITAS. Croix.  
+ GRATIA D-I REX. Monogramme: KRLS.  
Denier 1.73g. Référence G.D. n° 727.

38. + AVRELIANIS CIVITAS. Croix.  
+ GRATIA D-I REX. Monogramme: KRLS.  
Obole 0.63g. Référence G.D. n° 729.

**PARIS***Charles le Chauve, roi (840-875)*

39. + PARISII CIVITAS. Croix.  
+ CRATIA D-I REX. Monogramme: KRLS.  
Denier 1.68g. Référence G.D. n° 763.

40. + PARISII CIVITAS. Croix.  
+ CRATIA D-I PEX (*sic* !). Monogramme: HRLS.  
Denier 1.73g. Référence G.D. n° 763.

41. + PARISII CIVITAS. Croix.  
+ CPIATIA D-D. Monogramme: KRLS.  
Denier 1.81g. Référence G.D. n° 763.

42. + PARISII CIVITAS. Croix.

+ CRATIAD-I REX. Monogramme: KRLS.  
Denier 1.74g. Référence G.D. n° 763.

43. Même type que 41: 1,80 g.

44. Même type que 41: 1,80 g.

**QUENTOVIC (Pas-de-Calais)***Charles le Chauve, roi (840-875)*

45. + IQVVENTOVIC. Croix; globules en 2 et 3.  
+ GRATIA D-I REX Monogramme: HRLS.  
Denier 1.52g. Référence G.D. n° 812.

46. + QVVENTOVVICI. Croix; globules en 2 et 3.  
+ GRATIA D-I REX Monogramme: HRLS.  
Denier 1.72g. Référence G.D. n° 812.

47. Même type: 1.71g

48. + QVVENTOVVICI Croix; globules en 2 et 3.  
+ GRATIA D-I REX Monogramme: KRLS.  
Denier 1.68g. Référence G.D. n° 812.

49. + QVVNTOVV<sup>o</sup>ICI Croix; globules en 1 et 4.  
+ GRATIA D-IE<sup>o</sup>X Monogramme: HRLS.  
Denier 1.63g. Référence G.D. n° 811.

50. + QVVENTOVVICI Croix; globules en 2 et 3.  
+ GRATIA D- REX Monogramme: HRLS Chevron.  
Denier: 1.77g. Référence G.D. n° 812.

51. Même type: 1.59g.

52. + QVENTOVVGII Croix; globules en 2 et 3.  
+ GRATD — PEX. Monogramme: HRLS.  
Denier 1.85g. Référence G.D. n° 812.

53. + QVVENTOVVICI Croix; globules en 2 et 3.  
+ GRATIA D-I REX Monogramme: HRLS.  
Denier 1.61g. Référence G.D. n° 812.

54. + QVVENTOVVICI Croix; globules en 1 et 4.



- + GRATIA D-I REX Monogramme: KRLS Chevron.  
Denier 1.74g. Référence G.D. n° 811.
55. + QVVENTOVVICI Croix; globules en 1 et 4.  
+ GRATIA D-I REX Monogramme: KRLS Chevron.  
Denier 1.76g. Référence G.D. n° 811.
56. + QVVENTOVVIGI Croix; globules en 1 et 4.  
+ GRATI D-I REX Monogramme: HRLS.  
Denier 1.76g. Référence G.D. n° 811.
57. + QVVEITOVVICI Croix; globules en 1 et 4.  
+ GRATIA D-I REX Monogramme: HRLS.  
Denier 1.61g. Référence G.D. n° 811.
58. + QVENTOVICI Croix. Globule (?) en 2.  
+ CRATIA D-IE Monogramme: HRLS.  
Obole 0.65gr. Référence G.D. n° 815 (?).
59. Même type: 0.67g. Petite ébréchure.
60. Même type: 0.68g.
61. + QVENTOVICI Croix.  
+ CRATIA D-IEI Monogramme: HRLS.  
Obole 0.63g. Référence G.D. n° 813.
62. + QVENTOVICI Croix; globules en 1 et 4.  
+ GRATIA D-I RE Monogramme: HRLS.  
Obole 0.72g. Référence G.D. n° 814.
63. + QVENTOVICI Croix.  
+ GRATIA D.E Monogramme: KRLS.  
Obole 0.63g. Référence G.D. n° 813.
- REIMS (Marne)**  
*Charles le Chauve, roi (840-875)*
64. + REMIS CIVITAS Croix.  
+ CRACIA D-I REX. Monogramme: ERLS. Globule en cœur.  
Denier 1.48g. Référence G.D. n° 834.
65. + REMIS CIVITAS Croix.
- + CRATIA DE-IREX Monogramme: KRLS. Globule en cœur.  
Denier 1.44g. Référence G.D. n° 834.
66. + REMIS CIAITAS (S final inversé). Croix; un globule en 2.  
+ CRATIA D-IRE Monogramme: KRLS.  
Denier 1.43g. Référence G.D. n° 834.
67. + REMIS CIVITA'S Croix.  
+ CRATIA D-IREX Monogramme: KRLS. Globule en cœur.  
Denier 1.72g. Référence G.D. n° 834.
68. Même type: 1.71g. (S de REMIS inversé et + GRATIADIREX, globule en cœur.
69. + REMIS CIVITAS Croix.  
+ CRACIA D-IREX Monogramme: KRLS.  
Denier 1.53g. Référence G.D. n° 834.
70. + REMISS (*sic* !) CIVITAS (les S inversés). Croix. Le 2° S de REMIS semble avoir été gratté sur le coin.  
+ CRACIA D-IREX Monogramme: KRLS.  
Denier 1.49g. Référence G.D. n° 834.
71. + REMIS CIVITAS Croix.  
+ CRACIA D-IREX Monogramme: KRLS.  
Denier 1.51g. Référence G.D. n° 834.
- ROUEN (Seine-Maritime)**  
*Charles le Chauve, roi (840-875)*
72. + ROTVNACVS (S inversé) CIVII Croix.  
+ CRATIA DI-REX Monogramme: ERLS.  
Denier 1.60g. Référence G.D. n° 878.
73. + ROTVHACVS CIVI Croix.  
+ CRATIA DIREX Monogramme: ERLS.  
Denier 1.27g. Référence G.D. n° 878.
74. + ROTVMACVS (S inversé) CIVII Croix.  
+ CRATIAD-IREX Monogramme: ERLS. Globule en cœur.  
Denier 1.19g. Référence G.D. n° 878.
75. Même type: 1.71g. Globule en cœur.



81



82



83



84



85



86



87



88



89



90



91



92



93



94



95



96



97



98



99



100





101



102



103



104



105



106



107



108



109



110



111



112



113



114



115



116



117



118



119



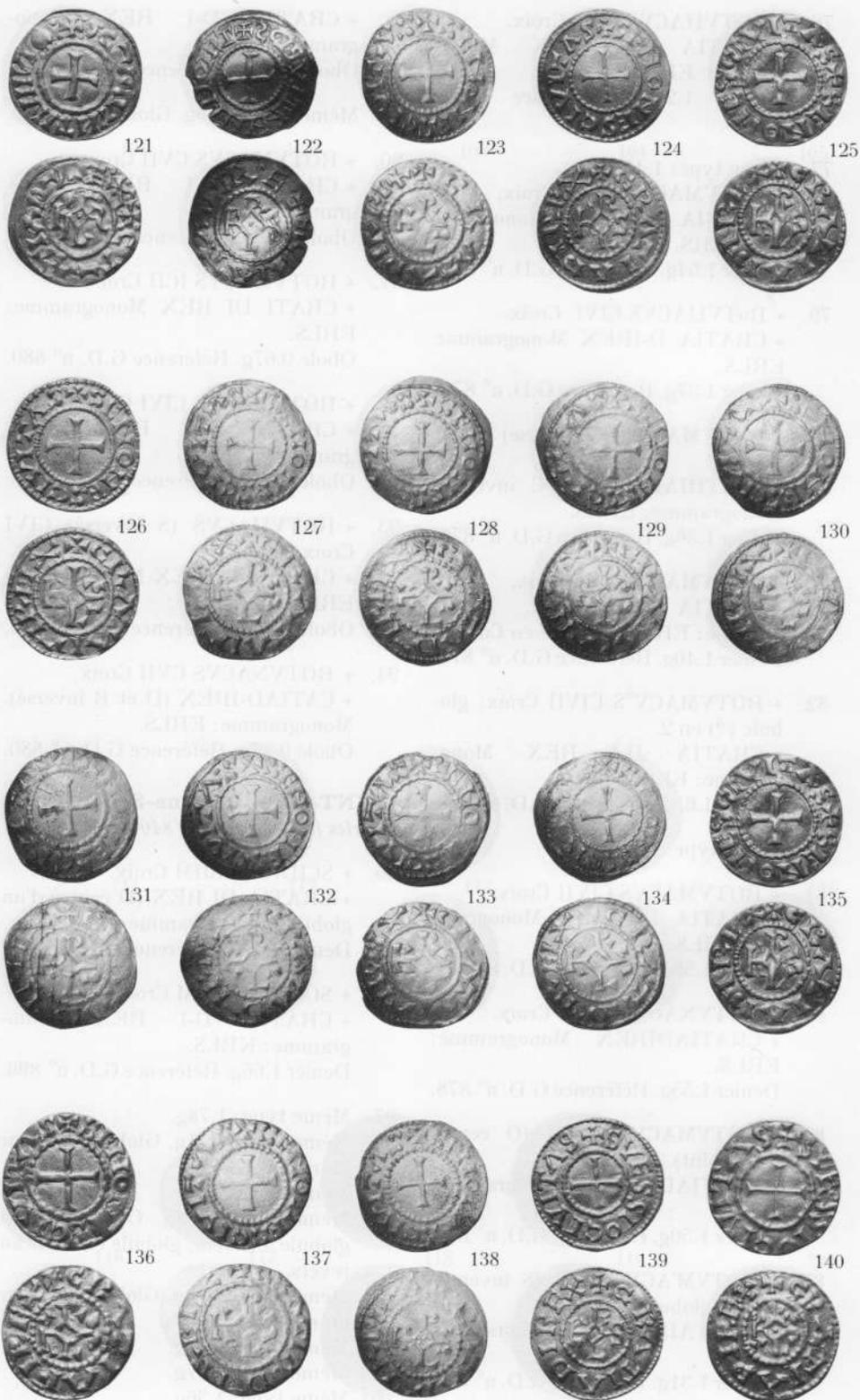
120



76. + ROTVHACVS CIVI Croix.  
+ CRATIA D-I REX Monogramme: ERLS.  
Denier 1.24g. Référence G.D. n° 878.
77. Même type: 1.41g.
78. + ROTVMACVS CIVII Croix.  
+ CRATIA D-I REX Monogramme: ELRS.  
Denier 1.54g. Référence G.D. n° 878.
79. + ROTVHACVS CIVI Croix.  
+ CRATIA D-IREX Monogramme ERLS.  
Denier 1.37g. Référence G.D. n° 878.
80. + ROTVMACVS (S inversé) CI/II Croix.  
+ CPATIIAICII<sup>o</sup>E (le C inversé). Monogramme: ERLS.  
Denier 1.36g. Référence G.D. n° 878.
81. + ROTVMACVS CVI Croix.  
+ CRATIA D-I REX. Monogramme: ERLS. Globule en Cœur.  
Denier 1.40g. Référence G.D. n° 878.
82. + ROTVMACVS CIVII Croix; globule (?) en 2.  
+ CRATIA D-I REX Monogramme: ELRS.  
Denier 1.65g. Référence G.D. n° 878.
83. Même type: 1.36g.
84. + ROTVMACVS CIVII Croix.  
+ CRATIA D-I REX Monogramme: ERLS.  
Denier 1.56g. Référence G.D. n° 878.
85. + ROTVNACVS CIVII Croix.  
+ CRATIADIREX Monogramme: ERLS.  
Denier 1.55g. Référence G.D. n° 878.
86. + ROTVMACVS CIVII (O centré d'un point). Croix.  
+ CPATIADIREX Monogramme: ERLS.  
Denier 1.50g. Référence G.D. n° 878.
87. + ROTVMACVS CIVI (S inversé). Croix; globules en 2 et 3.  
+ GRATAD REX Monogramme: HRLS.  
Denier 1.31g. Référence G.D. n° 878.
88. + ROTVM<sup>o</sup>ACVS CIVI Croix.  
+ CRATIA D-I REX Monogramme: ERLS.  
Obole 0.65g. Référence G.D. n° 880.
89. Même type: 0.66g. Globule en cœur.
90. + ROTVMACVS CVII Croix.  
+ CRATIA D-I REX Monogramme: ERLS.  
Obole 0.56g. Référence G.D. n° 880.
91. + ROTVMACVS ICII Croix.  
+ CRATI DI REX Monogramme: ERLS.  
Obole 0.67g. Référence G.D. n° 880.
92. + ROTVMACVS CIVI Croix.  
+ CRATIA D-I REX Monogramme: ERLS.  
Obole 0.57g. Référence G.D. n° 880.
93. + ROTVHACVS (S inversé) CIVI Croix.  
+ CRATIA D-IREX Monogramme: ERLS.  
Obole 0.70g. Référence G.D. n° 880.
94. + ROTVNACVS CVII Croix.  
+ CATIAD-IREX (D et R inversé). Monogramme: ERLS.  
Obole 0.57g. Référence G.D. n° 880.

**SAINT-DENIS (Seine-Saint-Denis)**  
*Charles le Chauve, roi (840-875)*

95. + SCIDIONVSIIM Croix.  
+ CRATIA DI REX (D centré d'un globule). Monogramme: KRLS.  
Denier 1.71g. Référence G.D. n° 896.
96. + SCIDIONVSIIM Croix.  
+ CRATIA D-I REX Monogramme: KRLS.  
Denier 1.66g. Référence G.D. n° 896.
97. Même type: 1.78g.
98. Même type: 1.71g. Globule en cœur au revers.
99. Même type: 1.64g.
100. Même type: 1.58g. O centré d'un globule à l'avant; globule en cœur au revers.
101. Même type: 1.73g. Globule en cœur au revers.
102. Même type: 1.57g.
103. Même type: 1.57g.
104. Même type: 1.36g.
105. Même type: 1.48g.



106. Même type: 1.58g.  
 107. Même type: 1.57g.  
 108. Même type: 1.64g.  
 109. Même type: 1.22g. Globule en cœur au revers.  
 110. Même type: 1.63g. Ebréchée.  
 111. Même type: 1.60g.  
 112. Même type: 1.45g. Légèrement ébréchée.  
 113. Même type: 1.32g.  
 114. Même type: 1.46g. Globule en cœur au revers.  
 115. + SCΔIONVSIIM (un globule au-dessus du M). Croix.  
 + CRATIA D-I REX (trois globules en triangle entre le R et le E de REX).  
 Monogramme: KRLS.  
 Obole 0.76g. Référence G.D. n° 897.  
 116. Même type: 0.64g. Pas de globules.  
 117. Même type: 0.73g. Idem.

### **SAINT-QUENTIN (Aisne).**

*Charles le Chauve, roi (840-875)*

118. + SC-IqVINTINIMONE Croix.  
 + CRIATIA D-I R<sup>o</sup> E<sup>o</sup> X (X possède un globule dans chaque canton).  
 Monogramme: HRLS. Un globule en cœur.  
 Denier 1.74g. Référence G.D. n° 906.  
 119. + SC-IqVINTINIMO (S couché). Croix.  
 + CRATIA D-I REX (X allongé).  
 Monogramme: HRLS. Un globule en cœur.  
 Denier 1.48g. Référence G.D. n° 906.  
 120. + SC-IqVINTINMO. Croix. Croisette initiale accostée de 4 globules.  
 + CRIATIA D-I REX (X possède un globule dans chaque canton).  
 Monogramme: HRLS.  
 Denier 1.64g. Référence G.D. n° 906.  
 121. + SC-IqVINTINIMO (Croisette initiale portant un globule dans chaque canton).  
 + CRATIA D-I REX (Croisette initiale et X avec un globule dans chaque canton).  
 Monogramme: HRLS. Globule en cœur.

Denier 1.29g. Référence G.D. n° 906.

122. + SCIIqVINTNNNI MOIET (S inversé). Croix.  
 + CRIATIA D-I REX Monogramme: KRLS. Globule en cœur.  
 Denier 1.57g. Référence G.D. n° 906.

### **SENS (Yonne)**

*Charles le Chauve, roi (840-875)*

123. + SENONES CIVITAS Croix.  
 + CRATA DIREI+ Monogramme: HRLS.  
 Denier 1.70g. Référence G.D. n° 929.  
 124. Même type: 1.67g.  
 125. + SENONES CIVITAS Croix.  
 + CRATIA D-I REX (X allongé).  
 Monogramme: KRLS.  
 Denier 1.47g. Référence G.D. n° 929.  
 126. Même type: 1.61g.  
 Revers: + CRATAD-IREIX.  
 127. Même type: 1.46g. Idem.  
 128. SENONES CIVITAS Croix.  
 GRATA D-I REIX Monogramme: KRLS. Un globule en cœur.  
 Denier 1.77g. Référence G.D. n° 929.  
 129. + SENONES CIVITAS Croix.  
 + CRATA D-I REIX Croix Monogramme: KRLS Double chevron.  
 Denier 1.71g. Référence G.D. n° 929.  
 130. + SENONES CIVITAS Croix.  
 + CRATA D-I REIX Monogramme: KRLS.  
 Denier 1.79g. Référence G.D. n° 929.  
 131. Même type: 1.72g.  
 132. Même type: 1.70g.  
 133. + SENONES CIVITAS Croix.  
 + CRATA D-I REIX Monogramme: HRLS.  
 Denier 1.51g. Légèrement ébréchée.  
 Référence G.D. n° 929.  
 134. Même type: 1.63g.  
 135. Même type: 1.71g.  
 Revers + CRATIAD-IREIX.  
 136. Même type: 1.66g.  
 Revers + CRATIAI<sup>o</sup> IREIX  
 137. Même type: 1.60g.  
 138. Même type: 1.50g.



**SOISSONS (Aisne)***Charles le Chauve, roi (840-875)*

139. + SVESSIO CIVITAS Croix.  
+ GRATIADIREX Monogramme:  
KRLS.  
Denier 1.69g. Référence G.D. n° 937.
140. Même type: 1.69g. Un globule en cœur au revers.
141. Même type: 1.49g. Idem.
142. Même type: 1.50g. Idem.
143. + SVESSIO<sup>o</sup>CIVITAS Croix.  
+ GRATIADIREX Monogramme:  
KRLS. Un globule en cœur.  
Denier 1.68g. Référence G.D. n° 937
144. + SVESSIO CIVITAS Croix.  
+ GRATIADIREX Monogramme:  
KRLS.  
Obole 0.77g. Référence G.D. n° 938.

**TROYES (Aube)***Charles le Chauve, roi (840-875)*

145. + TRECAS CIVITAS Croix.  
+ CRATIA D-I REX Mono-  
gramme: KRLS.  
Denier 1.71g. Référence G.D.  
n° 1084.

**NAMUR (Belgique)***Louis le Jeune (879-882)*

146. + H LVIDOVVICVS (S inversé).  
Monogramme: REXL.  
+ IN VICONAMVCO Croix.  
Obole 0.73g. Référence G.D. - cf.  
676A;  
FRERE -; MG - cf. 1562-1563 (de-  
niers).

**TOULOUSE (Haute-Garonne)***Louis III (879-882)*

147. + LVDOVICVS REX Croix.  
+ TOLOSA CIVI Monogramme:  
LV<sup>o</sup>/DO.  
Denier 1.65g. Référence MG 1650;  
G.D. n° 1009.

**AUXERRE (Yonne)***Carloman (879-884)*

148. + KARLEMANVS R Croix.  
+ CIVIS AVTISSIDERI. Mono-  
gramme: KRLS.  
Denier 1.64g. Référence MG 1197.

149. Même type: 1.60g.

**TROYES (Aube).***Carloman (879-884)*

150. + TRECAS CIVITAS Mono-  
gramme: KRLS. Un globule en  
cœur.  
+ CARLENAM REX Croix.  
Denier 1.59g. Références G.D.  
n° 1087; MG 1195.

**NOYON (Oise) (?)***Charles le Chauve, roi (840-875)*

151. [+] IM<sup>v</sup> VILIA HOVIV. Mono-  
gramme KRLS.  
+ ITAIANAIOA-IA (légende rétro-  
grade à lire de l'extérieur. Croix.  
Obole 0.78 g. Référence G.D. cf.  
n° 75 (denier).

**ROYES (Somme)***Charles-le-Chauve, roi (840-875)*

152. + RAUCIOPALACIO Croix.  
+ GRATIA D-IREX Monogramme  
KRLS.  
Denier 1.70g. Coin de revers brisé.  
Références G.D. 871; MG 1137.

**ATELIER INDÉTERMINÉ**

153. +AROTAIACO M. Croix.  
+ CIATADIEI. Monogramme  
KRLS (S inversé). Un globule en  
cœur.  
Obole: 0.50g. Référence -.

**LAON (Aisne)***Charles-le-Simple (898-929) et successeurs*

154. V[VGD]VT<sup>o</sup>IV CLAVIS. (La pre-  
mière lettre est sans doute un L in-  
cliné). Croix.  
+ VSIVT[II]<sup>o</sup>A CRE. Monogramme  
KRLS.  
Obole: 0.65g. Référence G.D. cf  
485 (CLEMENTIA DI REX). On  
reconnait ici IVSTITIA G RE.

**CHÂTEAU-LANDON (Seine-et-Marne)***Carloman (879-884)*

155. + CARLEM REX S. Monogramme  
KRLS.  
+ CASTIS.IIANNIS (les 3 S sont in-  
versés, les 2 N en ligature).  
Denier: 1.74g. Références: G.D.  
n° 305 var; MG 1194 var.

**Henri POTTIER — Monnaies divisionnaires byzantines en bronze, rares ou inédites.**

1. *Un pentanummion singulier au nom de Maurice Tibère.*

Le petit bronze de cinq *nummia*, soit un huitième de *folles*, présente les caractéristiques suivantes :

Au droit, buste de l'empereur diadémé, à droite, vêtu de la chlamyde.

Titulature : DN M AVRICI TI.

Au revers,  $\Psi$ .

Diamètre : 14.5 mm, masse : 1.00 g (fig. 1.14).

La singularité de ce *pentanummion* vient de ce que sa marque de valeur ( $\bar{5}$ ) se présente sous la forme  $\Psi$  alors que sous Maurice Tibère, les ateliers orientaux de Constantinople, Nicomédie et Cyzique utilisent la forme  $\epsilon$ , suivie de la marque d'atelier ou d'officine. Seule, au début du règne de Maurice, Antioche utilise la forme  $\Psi$ , mais surmontée d'une croix. L'attribution à Antioche ne peut cependant être retenue ; en effet, les droits des *pentanummia* antiochènes ne portent que des monogrammes en lieu et place du portrait impérial depuis Justin II jusqu'à la fin du règne de Phocas. Remarquons enfin que l'hypothèse du maintien tardif par un autre atelier du type  $\Psi$  pendant les premières années du règne de Maurice comme à Antioche, doit être rejetée ; en effet seul cet atelier a conservé 7 ans non

$\epsilon$ , adoptés dès le début du règne par tous les autres ateliers.

Par contre, la marque  $\Psi$  est utilisée par tous ces ateliers au cours du règne précédant, de Tibère II Constantin. Il en est de même au cours du règne suivant, de Phocas, l'atelier d'Antioche présentant toutefois la particularité de conserver initialement l'usage de  $\epsilon$ . Le tableau ci-après reprend ces éléments ; il est basé sur les données du *MIB I*<sup>1</sup>, à l'exception du  $\Psi$  d'Antioche sous Phocas introduit sous le n° 89 dans *MIB III*<sup>2</sup>.

On peut donc concevoir qu'il s'agit ici soit d'une pièce frappée au tout début du règne de Maurice avec un revers datant de Tibère Constantin soit une des premières pièces de Phocas utilisant un coin de droit de la fin du règne de Maurice.

Le type de titulature utilisé est de nature à identifier la période d'émission ; en effet, au cours du règne, la dénomination de l'empereur a évolué depuis sa forme initiale à Constantinople DN Tib $\epsilon$ R MAVRIC PP AVC à la forme DN MAVRICI PP AVC en début de règne, pour ensuite se fixer jusqu'à la fin du règne en DN MAVRIC Tib $\epsilon$ R PP AVC dans tous les ateliers. Les titulatures sont parfois abrégées suivant l'atelier et suivant l'espace disponible dépendant du format de la pièce. Le coin de droit ne peut donc dater du tout début du règne de Maurice ; il en résulte qu'il s'agit vraisemblablement d'un coin de la fin de son règne qui a encore été utilisé au début de la première année de règne de Phocas,

Ateliers	Constantinople	Nicomédie	Cyzique	Antioche	Dates
Droits	Profils	Profils	Profils	Monogrammes	
Revers					
<b>Tibère II</b>	$\epsilon$ *				578
	$\Psi$	$\Psi$	$\Psi$	$\Psi$	578-582
<b>Maurice</b>	$\epsilon$ off.	$\epsilon$ N	$\epsilon$ K	$\Psi$ + au-dessus	582-589
	$\epsilon$ off.	$\epsilon$ N	$\epsilon$ K	$\epsilon$ +	589-602
<b>Phocas</b>	$\Psi$	-	$\Psi$	$\epsilon$ +	602-604
	$\Psi$	-	$\Psi$	$\Psi$ + au-dessus	604-610

seulement le  $\Psi$ , mais les marques de valeur III, XX, X héritées du règne de Tibère, avant de passer aux types M, K, I,

(1) W. HAHN, *Moneta Imperii Byzantini*, (en abrégé *MIB*) Band 2, Vienne, 1975.

(2) *Ibid.*, Band 3, Vienne 1981.

soit en 602. La dimension réduite du sigle  $\Psi$  confirme cette attribution, on observe en effet une réduction de la taille de la marque de valeur entre les règnes de Tibère et Phocas.

Quant à l'identification de l'atelier, elle repose sur le style du portrait et également sur la forme de la titulature (fig. 1). Le style du portrait s'apparente à celui de Cyzique qui se caractérise par une stylisation géométrique des volumes, ramenant la forme du portrait de face à une surface sphérique et la forme du profil à une surface cylindrique, sur lesquelles se gravent les traits du visage et les attributs tels que le diadème. Mais l'élément le plus probant est fourni par la titulature. En se référant aux *folles* et *demi-folles*, on constate qu'à Constantinople les titulatures sont presque complètes, interrompues au niveau du sommet du crâne, de la couronne ou du casque de l'empereur. A Nicomédie, la titulature est réduite à 5 ou 6 lettres, parfois moins, placées de part et d'autre de la figure. Par contre, c'est à Cyzique que la titulature est la plus complète, elle s'inscrit d'une façon quasi continue le long du grênetis ; passant donc sans interruption au dessus de la tête de l'empereur, elle réduit le champ disponible pour le portrait qui de ce fait est de plus petite taille que celle des autres ateliers. Ce sont bien ces mêmes caractéristiques épigraphiques que l'on observe sur les *pentanummia* classiques de Maurice et de Phocas ainsi que sur notre *pentanummon*, que l'on attribuera donc à l'atelier de Cyzique en 602. Il succède à un *pentanummon* de Cyzique attribué à la période allant de la quatrième année jusqu'à la fin du règne de Maurice, dont un exemplaire a été publié dans le *TSB*<sup>3</sup> sous le n° 722, auquel il s'apparente par le style du portrait.

## 2. Trois demi-folles de Constans II (641-668).

Il existe une grande variété de types de *folles* frappés au cours des 27 ans de règne de Constans II. D'une part les

droits présentent l'empereur soit en buste, successivement imberbe, puis avec une légère barbe et enfin avec une barbe longue, soit debout tenant une longue croix, soit en costume militaire accompagné de son fils Constantin IV, soit seul, debout en costume militaire. D'autre part, les types de revers sont également très nombreux, portant d'abord la marque de valeur  $M$  puis  $\mathbf{M}$ , l'inscription classique ANNO étant pendant la première moitié du règne remplacé par ANA NEOS, la date étant mentionnée à l'exergue. L'inscription est à nouveau modifiée au cours des années régnales 15 et 16 (655-657), par l'introduction de son nom ΚΩΝ - CTAN, situé de part et d'autre du  $M$ , pour ensuite revenir à la forme classique: ANNO et la date encadrant la valeur  $M$ . Les trois derniers types de revers verront apparaître successivement les trois fils, la marque de valeur  $M$  étant transférée au droit ; puis deux fils Héraclius et Tibère encadrant le  $M$ , lorsque Constantin est avec son père au droit ; et enfin les bustes des trois fils entourant le  $M$ , lorsque leur père est seul au droit. Remarquons que plusieurs de ces émissions sont concomitantes, ce qui ne facilite pas leur classification. Judicieusement, Grierson dans son *Byzantine Coins* (1982) considère d'ailleurs que le temps n'est pas encore venu d'établir un classement définitif. Ajoutons que le problème se complique par l'existence de multiples variantes des types répertoriés qui sont en fait des copies arabes produites en Syrie pendant la seconde moitié du VII<sup>e</sup> siècle et dont le niveau qualitatif est parfois comparable à celui de leurs modèles.

A chacun de ces 15 types de *folles* ne correspondent pas systématiquement des *demi-folles*, du moins dans l'état actuel de nos connaissances. De plus, on observe sur des exemplaires datés que l'iconographie des monnaies divisionnaires diffère de celle des *folles*: la très petite dimension des fractions de *folles* a probablement privilégié la représentation d'un buste plutôt que d'un personnage debout. La complexité de classement des monnaies divisionnaires est encore accrue par le fait que certaines sont sans date et que les pièces datées sont souvent rendues difficilement lisibles du fait de

(3) H. POTTIER, *Analyse d'un trésor de monnaies en bronze enfoui au VI<sup>e</sup> siècle en Syrie byzantine*, CEN Travaux 10, Bruxelles 1983 (en abrégé *TSB*).

Constantinople  
— Maurice Tibère



*folles* 1.1

Nicomédie



1.2

Cyzique



1.3



*demi-folles* 1.4



1.5



1.6



*decanummia* 1.7



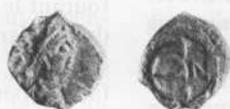
1.8



1.9



*pentanummia* 1.10



1.11



1.12

— Phocas



*pentanummia* 1.13



1.14 (éch. 2:1)

Fig. 1



Cl. 2

Cl. 4

Cl. 5

Cl. 6

Cl. 8

Constans II - *demi-folles* de Constantinople

Fig. 2

leur dimension et de leur production par surfrappe.

Le demi-*folles* que nous analysons (fig. 2, cl. 6) présente les caractéristiques suivantes:

Au droit, buste de l'empereur à la longue barbe, portant un globe crucigère en main droite,

dans le champ à droite K.

Au revers marque de valeur K, à gauche K/Ω/N, à droite [C ?] au dessus [+], en dessous [€?].

Diamètre: 14.5 mm; masse: 1.57g.

Malgré l'absence probable de date, l'attribution aux années 15 et 16 (655-657) par analogie avec le revers des *folles* portant également le nom de l'empereur ne laisse que peu de doute. Le fait que le droit présente le buste et non pas l'empereur debout est observé sur d'autres monnaies divisionnaires. La longue barbe est apparue au cours de l'année 11 (651-652) sur les *folles* de type au buste et de type à l'empereur debout. L'empereur en buste porte un globe surmonté d'une petite croix comme sur le demi-*folles* analysé; ce n'est que dans la toute dernière émission (666-668) au buste à la longue barbe que la croix aura une très longue hampe.

L'analyse métrologique des *folles* de Constans II, présentée par C. Morrisson (BN, p. 331) montre que la masse moyenne des *folles* des années 655-57 est de 3.35 g; La masse des demi-*folles* devrait être voisine de 1.67 g, valeur proche de notre 1.57 g. Les approches iconographique et métrologique confortent la datation proposée.

En plus de ce type inédit, il faut également noter les deux variantes suivantes qui ne sont répertoriées ni dans aucun des ouvrages classiques *DO*<sup>4</sup>, *BN*<sup>5</sup>, *MIB* ni dans *Sear*<sup>6</sup>.

Un demi-*folles* (fig. 2, cl. 2), au buste imberbe, portant un globe crucigère en main droite, non daté, mais dont le portrait est indubitablement du style des *folles* de titulature « inper const » portant exclusivement la date III; ce style particulier rappelant celui des *folles* siciliens contemporains.

Au revers marque de valeur K, à gauche A/N/A, à droite N[.?] au dessus [+], en dessous [?].

Dimensions: 21-15 mm (flan résultant de la découpe d'un *folles*); masse: 2.11g.

Un demi-*folles* au type Constans II à la barbe longue, debout tenant une longue croix en m.d. (fig. 2, cl. 5).

Au revers marque de valeur K, à gauche A/N/A, à droite N €/O/S, en dessous off. € (inédite).

Diamètre: 15 mm; masse: 2.09g.

Ces éléments nous amènent à proposer une classification, toujours provisoire, des demi-*folles*, que l'on trouvera sur le tableau de la p. 100.

### 3. Le dernier decanummion de Léon III

Le *decanummion* ou quart de *folles* illustré ci-après (fig. 3) présente au droit les bustes des deux empereurs Léon III et Constantin V couronnés, en chlamyde, tenant en main gauche l'*akakia*.

Léon est barbu tandis que Constantin est imberbe. La seule partie de la titulature lisible est « LEO » placée entre les deux têtes impériales. Au revers, la marque de valeur « I » surmontée d'une croix, entre [N/N/N] et X/X/X.

Diamètre: 17/12,5 mm; masse: 1.15g.

Dans la publication<sup>7</sup> restituant à l'usurpateur Artavasde certains *folles* antérieurement attribués à Léon III, nous avons montré que les derniers types de *folles* et demi-*folles* repris sous les *DO* 38-39 (*Sear* 1516) et *DO* 40-41 (*Sear* 1520), supposés frappés sous Léon III devaient en fait être scindés en deux séries distinctes, l'une étant effectivement la dernière émission de Léon III, l'autre la première émission de Constantin V (fig. 4).

(4) Ph. GRIERSON, *Catalogue of the Byzantine coins in the Dumbarton Oaks Collection and the Whittemore Collection*, Vol. II, part 2, Washington, 1973 (en abrégé *DO*).

(5) C. MORRISSON, *Catalogue des Monnaies Byzantines*, Bibliothèque Nationale, Paris 1970 (en abrégé *BN*).

(6) D.R. SEAR, *Byzantine coins and their values*, London, Seaby, 1987.

(7) H. POTTIER, *Restitution d'un folles à Artavasde, l'usurpateur usurpé (Constantinople 742/3)*, *BCEN*, vol. 16 n° 1, janvier-mars 1989.

Cl.	Droit	Revers	Date (d)	Officines	DO n° date	MIB n° date	Sear	Dates Propo- sées
1	Buste imberbe tenant globe crucigère	A/N/A K N/€	s.d.	A..Δ€	91 1-4	181 3-6	1016	1-5
2	<b>Id. portrait de type « inper Const »</b>	<b>Idem</b>	<b>s.d.</b>	<b>?</b>	-	-	-	<b>3</b>
3	C. debout tenant longue croix et globe crucigère	A/N/N K II/I	3	A	90 3	180 3	1015	3
4	Buste, légère barbe (faite de points), à dr. K	Idem	s.d.	A.ΓΔ	92 6 (?)	182 7-14	1017	6-14
5	C. longue barbe, cuir., debout tenant une longue croix	A/N/A K N€ O/S	s.d.	ABΓ.€	93 15 (?)	183 15-17	1018	15-17
6	<b>Buste, barbe longue, tenant gl.cr., à dr. K</b>	K/ω/N K [C ?]	s.d.	....[€?]	-	-	-	<b>15-16</b>
7	Idem, globe crucigère à longue hampe	A/N/N K IΘ	19	.BΓ	-	184 19	1019	19
8	Idem.	A/N/A K N[€]	s.d.	ABΓΔ€	95 19-27	185 ...-26	1020	20-26

Ces deux séries se différencient comme illustré ci-dessous par l'iconographie et la titulature; l'émission de Léon III montre Constantin imberbe à côté de son père tandis que l'émission de Constantin V montre son visage orné d'une moustache et d'une barbe courte et marque sa présence par la position de son bras droit placé devant son père. La titulature « LEON S CON » de la première série

donne la place centrale entre les deux têtes au nom de l'empereur « LEON », tandis que la titulature de la seconde série commence à la gauche de Léon III.

L'iconographie et la titulature de ce *decanummion* sont conformes aux types des *folles* et *demi-folles* que nous avons attribués à Léon III et nous considérerons donc ce *decanummion* comme le dernier type frappé sous son règne.

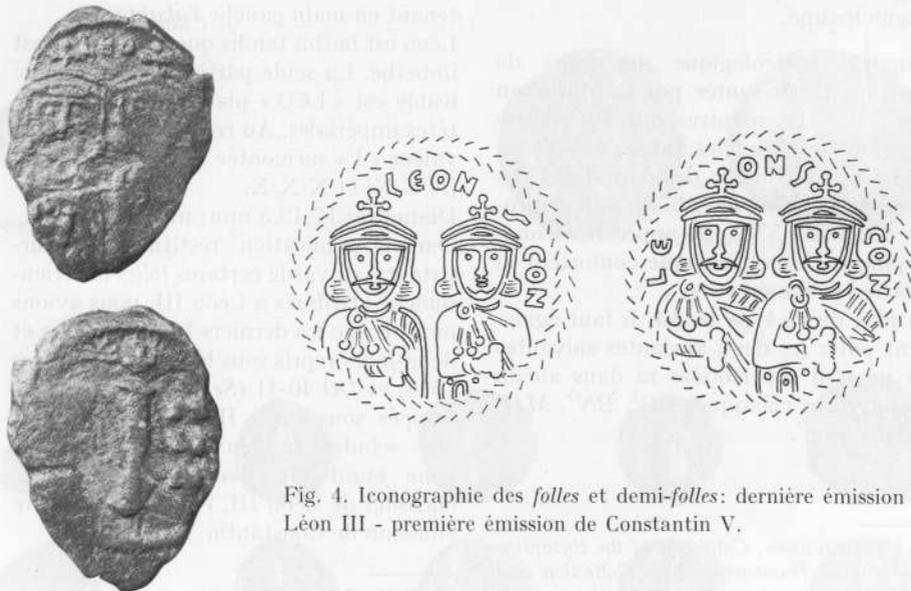


Fig. 4. Iconographie des *folles* et *demi-folles*: dernière émission de Léon III - première émission de Constantin V.

Fig. 3. *Decanummion* de Léon III (éch. 2:1)